

BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

TROYES (10 - AUBE)

samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023

à vélo tout est plus beau!

N° 171 bis

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023 - Centre des congrès de l'Aube (Aube) – Grand-Est Le présent bulletin tient lieu de convocation.

SAMEDI 09 DÉCEMBRE 2023

08 h 00	Vérification des pouvoirs.
08 h 30	Accueil des congressistes.
09 h 00	Ouverture des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire par la présidente de la Fédération Martine Cano.
	 Allocutions d'accueil (structures, prises de parole des invités).
	 Présentation du déroulement du congrès. Vote des résolutions sur les statuts le Règlement intérieur, la Charte des organisations et la Charte d'éthique et de déontologie.
10 h 00	Les finances (Jean-Marie Brousse – Trésorier fédéral) et rapport des Commissaires aux comptes.
	Bilan comptable du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.
	 Projet de budget du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.
	Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget.
10 h 45	PAUSE
11 h 15	• Le bilan d'activités de l'Équipe technique nationale et présentation du Concours européen d'éducation routière 2024 à Paris.
11 h 45	Les assurances (Nicolas Eduin, cabinet Gomis - Garrigues Amplitude Assurances).
	Réponses aux questions sur les assurances.
12 h 15	REPAS
14 h 00	Organisation de deux ateliers :
	1 - Le tourisme à vélo
	• La France s'est fixé comme objectif d'être la première destination touristique mondiale à vélo ; comment impliquer nos structures et nos activités fédérales dans cet objectif ?
	2 - La sécurité des cyclistes
	 Cette thématique pose question au moment où les incidents et agressions volontaires se multiplient vis-à-vis des cyclistes, toutes pratiques confondues. Quelles actions envisager? Quelles actions mener pour assurer la sécurité au sein de nos organisations et à l'extérieur?
16 h 00	PAUSE
16 h 40	La non-obligation du certificat médical et les incidences sur la prise de licence 2024. Patrice Delga, médecin fédéral.
17 h 00	Temps d'échanges avec la salle.
18 h 00	Prix Pierre Roques.
18 h 15	Concours photo.
18 h 30	Résultats des votes.
18 h 45	Fin des débats.
19 h	VIN D'HONNEUR
20 h	repas de gala avec animation dans le cadre du centenaire de la fédération

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023

08 h 30	Rappel des manifestations à label fédéral avec les Vertes Tout-Terrain, randonnées Longues distances, les Cyclomontagnardes, centenaire de Pâques-en-Provence à Pernes-les-Fontaines (84).
09 h 00	Présentation de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme de Roanne (42) et des événements jeunes.
09 h 30	Ensemble à vélo à Paris, 2 juin 2024, et réponses aux questions.
09 h 50	Intervention sur l'application mobile et la campagne de communication 2024/2025.
10 h 20	PAUSE
10 h 40	Restitution du premier atelier.
11 h O5	Restitution du deuxième atelier.
11 h 30	Challenge de France.
11 h 40	Récompenses fédérales.
12 h 10	Présentation Assemblée générale 2024 - Paris
12 h 20	Remerciements et clôture.
12 h 30	REPAS

RAPPORT MORAL

• Martine Cano – Présidente fédérale

Il y a un an, je vous proposais un bilan relativement optimiste avec une reprise de nos activités et des effectifs stabilisés. Aujourd'hui, je suis malheureusement beaucoup plus pessimiste.

Deux regrets principaux : l'un est lié à nos disponibilités. Malgré un souhait de réunir nos structures départementales et régionales, nous n'avons pu rencontrer qu'une fois les présidents des Comités régionaux, et nous n'avons pas réussi à trouver LA date qui fasse consensus entre vacances scolaires pour les uns, obligations institutionnelles pour d'autres, disponibilité de locaux... Ce fut un réel casse-tête et nous allons essayer d'y remédier dès le premier trimestre 2024 avant d'être à nouveau happés par le tourbillon de nos activités.

J'ai cité les relations institutionnelles. Après une période très calme, nous avons eu cette année des rendez-vous avec l'Éducation nationale, la direction de la Sécurité routière, le secrétariat de la Première ministre, le ministère des Transports, le ministère des Sports à plusieurs reprises, et le CNOSF. Ces rendez-vous, constructifs, ont parfois été déprogrammés, reportés la veille, ce qui a été un peu compliqué en termes d'emploi du temps ; mais chaque fois, nous avons pu mesurer que les activités de la Fédération étaient mieux connues de nos interlocuteurs et de nouveaux projets peuvent émerger pour peu que les adhérents soient volontaires.

Cela me fait aborder le second regret : celui de la nouvelle baisse de nos effectifs et de nos clubs ; certes, nous ne sommes pas la seule fédération concernée, mais d'autres fédérations ont, au contraire, vu progresser leurs effectifs, l'une d'elle, même de 50 %. Il n'y a donc pas de fatalité mais un problème de volonté sur le terrain.

Les moyens existent : grâce à l'Agence nationale du sport (ANS), le dispositif « Développement de la pratique » a permis de verser aux structures, 300 530 € dont 136 230 € pour le dispositif « les jeunes au sein des clubs » et 46 510 € pour « le cyclotourisme au féminin ». Il s'agit d'argent public, il est donc normal d'attendre un retour.

À ces sommes, il faut ajouter les « ristournes fédérales », reflet du nombre d'adhérents et des actions menées. C'est l'argent de vos licences et les actions doivent bénéficier à tous.

Le déficit de clubs a pour corollaire un nombre moindre d'organisations. En 2023, il y a eu un très beau *Pâques-en-Provence* à Brantes et dans le pays de Sault, une belle rencontre des familles à La Rochelle, mais pas de concentration à l'Ascension ni à la Pentecôte.

Malgré ce constat amer, il y a néanmoins quelques satisfactions : les jeunes ont bien répondu à l'appel du *Paris-Brest-Paris* qui tenait lieu cette année de *Trait d'union*. Un groupe de 35 jeunes, soit deux fois plus que lors des derniers TU, a accompli le parcours, dans une bonne ambiance ; il faut féliciter toute l'équipe d'encadrement qui a contribué à cette réussite.

Le contexte économique a encore pesé sur nos adhérents, moins nombreux dans beaucoup de manifestations, y compris, hélas, à la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme de Pont-à-Mousson qui a réservé aux participants un accueil de grande qualité.

L'année qui nous attend, 2024, sera celle où il faut multiplier les contacts pour renouveler les équipes dirigeantes à tous les niveaux, clubs, comités départementaux et régionaux, Fédération. Idéalement, certains peuvent être associés dès maintenant afin d'assurer une transition en douceur.

Il convient donc de se demander ce que chacune de nos structures, chacun de nous peut apporter à notre mouvement et non pas ce qu'il peut éventuellement recevoir. Le « bénéfice » n'est pas chiffrable, il est humain, relationnel et ... irremplaçable.

SOYONS TOURNÉS VERS L'AVENIR

Dans quelques mois, notre pays accueillera les Jeux olympiques et paralympiques; a priori, cela ne nous concerne pas directement. Or, n'oublions pas toutefois que certains de nos adhérents se sont portés bénévoles. De plus la Fédération sera présente au club France du village olympique avec des animations tournées vers la jeunesse. Comme toutes les fédérations, la Fédération française de cyclotourisme recevra un certain nombre de places offertes. Elles seront attribuées en priorité aux éducateurs, aux jeunes, à ceux qui se dévouent régulièrement pour faire vivre notre sport au quotidien, qui auront su faire progresser les effectifs et auront réalisé de réelles actions porteuses d'avenir.

Nous n'oublierons pas le groupe du Vél'Europe qui, après bien des vicissitudes, achèvera son périple en 2024 par le tronçon hautement symbolique Athènes – Paris. Le trajet 2023 a connu un drame avec un accident mortel de la route et bien des aléas avec la météo avant de se terminer dans de bonnes conditions. Le Tour cyclotouriste a lui aussi souffert de la canicule, de la pluie et des conditions extrêmes dans les Alpes, mais a terminé en apothéose après un périple très montagneux. Il faut certes féliciter tous les participants mais aussi l'encadrement qui, sous la houlette de Jacky Brosseau, a su gérer des situations particulièrement difficiles.

2024 sera aussi pour notre Fédération synonyme de l'organisation du Concours européen d'éducation routière qui se déroulera les 21 et 22 septembre après les Jeux paralympiques. Souhaitons que les progrès réalisés en 2022 et 2023 se concrétisent à Paris l'an prochain.

Le programme Savoir rouler à vélo a atteint un rythme de croisière avec des efforts notables qu'il importe de poursuivre afin de pérenniser cette action. Des possibilités nouvelles sont aujourd'hui également offertes dans les collèges; certes la mise en pratique n'est pas toujours simple, mais là où des établissements sont volontaires, profitons-en pour inscrire le

cyclotourisme comme projet éducatif au même titre que d'autres activités telles que le théâtre ou la danse par exemple.

Ces différentes activités sont observées de près par nos institutions, chaque ministre, chef de cabinet rencontré nous interpelle sur le sujet. De même, il est rappelé le renouvellement du dispositif du Pass'Sport, qui n'est plus réservé aux quartiers prioritaires de la ville mais désormais étendu à tous les clubs agréés Jeunesse et Sports. Pensez-y avant la fin de l'année.

ENSEMBLE À VÉLO

2024 sera aussi l'année du rassemblement à Paris pour tous ceux et celles qui voudront rejoindre la capitale à vélo pour la date du 2 juin. Les participants du Vél'Europe rejoindront l'événement et nous marquerons la fin de la période Mai à vélo avec, espérons-le, cette fois une visibilité accrue de l'événement.

SÉCURITÉ

Les accidents mortels dus à l'inconscience de conducteurs motorisés, que ce soit au sein de notre Fédération ou en dehors, sont encore trop nombreux. Certes il a été créé un délit d'homicide routier mais cela ne suffit pas et ne résout pas les problèmes. Nous continuons nos actions en lien avec la direction de la Sécurité routière, avec d'autres associations (notamment Mon vélo est une vie) et avons rencontré des députés pour les sensibiliser à ce sujet vital au sens propre du terme. La majorité des accidents ne concerne sans doute pas nos adhérents mais tous les cyclistes sont concernés. Restons vigilants en toutes circonstances et insistons sur la formation, y compris des adultes, « néo-cyclistes », les plus exposés et les plus « à risques » aujourd'hui.

CENTRE NATURE " QUATRE VENTS "

Enfin, le Centre nature « Quatre vents » est désormais un Centre de formation agréé et peut accueillir des sessions préparant au Certificat de qualification professionnelle (CQP), ce qui doit contribuer à lui donner un nouvel élan.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET EXTERNES

Comme annoncé au début de cet exposé, nous avons rencontré plusieurs ministres et/ou leurs chefs de cabinets et avons toujours trouvé une oreille très attentive et des interlocuteurs au fait de nos activités.

Au sein du CNOSF, David Lappartient a succédé à Brigitte Henriques. Nous avions déjà de bons contacts, cela ne pourra que continuer avec le nouveau président, très au fait des choses du vélo.

Les réunions des commissions du CNOSF (Comité national olympique du sport français) sont toujours nombreuses. Parité, Sport-Scolaire, Sport-Santé, accès au sport du plus grand nombre, rôle social de la pratique, économies d'énergie; tous les sujets de société sont également abordés sous l'angle des fédérations.

Les préoccupations communes des fédérations non olympiques au sein du CNOSF ont permis de nombreux échanges, notamment sur les questions d'assurances, l'accès aux pratiques de pleine nature. Un point d'achoppement demeure en ce qui concerne les relations avec l'ONF, particulièrement en Île-de-France. Nous espérons arriver à un compromis acceptable pour tous

Parmi nos autres contacts, l'AF3V (Association française des véloroutes et voies vertes), les Voies navigables de France (VNF), les Parcs naturels régionaux (PNR) et récemment Détours en France, ; cela sans oublier les bonnes relations avec d'autres fédérations comme la Randonnée pédestre, la FSGT ou encore l'Ufolep.

CENTENAIRE

Lors de notre assemblée de Troyes en décembre, nous soufflerons les bougies du centenaire, cet anniversaire sera célébré non pas un jour mais toute l'année à suivre jusqu'à la fin de la mandature en 2024.

Dès cet été, le timbre réalisé par *Phil@poste* a été mis en vente à l'occasion de la Semaine fédérale de Pont-à-Mousson. Cette opération a rencontré un vif succès non seulement auprès des cyclotouristes mais plus largement auprès des collectionneurs et du grand public.

Une édition spécifique retracera les grandes périodes de notre Fédération; vous la découvrirez lors du congrès. Ces éditions contribuent aux actions de communication qui vous seront détaillées dans les pages suivantes.

Je tiens, comme chaque année, à remercier tous les bénévoles qui, dans leurs clubs, les écoles, leur département, leur région, ou dans une commission, font vivre notre mouvement grâce à leur dévouement, et leur passion. Cela vaut aussi pour les membres du Comité directeur qui animent lesdites commissions.

J'adresse aussi des remerciements aux membres de notre équipe technique nationale qui a été très souvent sollicitée cette année. Notre Directrice technique nationale Isabelle Gautheron et Jean Savarino, Conseiller technique, ont été à disposition des clubs et comités lors de la Semaine fédérale pour répondre à leurs questions et leur apporter des conseils. Nicolas Dubois est intervenu à de nombreuses reprises dans nos régions.

Nos structures ont également aussi bénéficié de l'aide de Julien Testu pour les dossiers ANS.

Je remercie enfin les membres du personnel qui, chacun dans leur domaine, vous ont aidés pour la bonne gestion de nos activités.

Vous trouverez dans les rapports qui suivent les informations relatives aux différentes commissions, des informations utiles afin de bâtir ce que sera notre avenir.

Merci à celles à à ceux qui se sont dévoués depuis de longues années et bienvenue à toutes celles et tous ceux qui contribuent à faire vivre la Fédération de demain.

Je vous souhaite une bonne assemblée.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

• Claude-Hélène Yvard-Guermonprez -Secrétaire générale

La période 2022 -2023 peut être considérée comme une année de transition et réflexion avec des points positifs et des points qui soulèvent l'inquiétude de l'ensemble du Comité directeur fédéral.

Parmi les bonnes nouvelles, notre Centre de formation est désormais opérationnel, avec l'entrée en formation des premiers stagiaires. Le Centre de formation peut délivrer des diplômes professionnels aussi bien en interne qu'en externe : ces formations sont notamment accessibles dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF) financé par les employeurs.

Pour mémoire, la création de ce Centre de formation s'inscrit dans une stratégie de professionnalisation au sein de notre Fédération. Même si celle-ci ne revêt pas un caractère obligatoire, le principal objectif est de répondre aux besoins de développement de la Fédération par la formation professionnelle. Le deuxième objectif est d'organiser un accompagnement des structures fédérales qui souhaitent avoir recours à l'emploi, sans pour autant abandonner le bénévolat, indispensable au sein de notre mouvement. Cet axe s'inscrit dans le projet fédéral. Il s'agit d'accompagner nos licenciés intéressés par l'acquisition d'une qualification ou compétence professionnelle adaptée permettant le développement et l'encadrement du cyclotourisme et du vélo en général.

Les relations avec les ministères et différentes institutions ont été réactualisées : cela s'est traduit par plusieurs rendez-vous au ministère des Sports, à l'Éducation nationale, au ministère de l'Intérieur, et également avec des parlementaires sur les problématiques de la sécurité routière, de l'engagement associatif. Ce sujet sera développé dans le rapport de l'Équipe technique nationale.

Parmi les points positifs, toutes les commissions sont au travail avec de nouveaux projets sur les rails dans de nombreux domaines : sur les longues distances, le vaste chantier de rénovation de brevets fédéraux notamment touristiques, de nouveaux projets concernant les jeunes avec le succès incontesté du Paris-Brest-Paris des jeunes. Les réunions de commissions se tiennent très souvent en visioconférence, ce qui présente des avantages : gain de temps, réduction du bilan carbone lié aux déplacements et économies. Tout ne peut se faire à distance, certaines discussions sont nettement plus riches autour d'une table que par écran interposé. Il faut néanmoins utiliser ces outils ; la Fédération a investi pour que toutes nos structures puissent en bénéficier.

La période écoulée a été synonyme de fin de crise sanitaire. Mais la Covid a indéniablement laissé des traces dans nos organisations, au sein de l'ensemble de nos structures, chez nos bénévoles, dans la société dans son ensemble.

La plupart des organisations ont repris, qu'il s'agisse de la randonnée du dimanche matin qui fait de moins en moins recettes comme de nos manifestations à label national, avec parfois des contraintes administratives plus lourdes. Pour ces dernières, nous n'avons pas reçu de candidatures. On observe une diminution importante de participation sur ce type de manifestation. Ce constat est malheureusement partagé par d'autres fédérations, proches de nous.

Il faut désormais collectivement s'interroger sur les raisons et tenter d'inverser cette tendance. La diversité de nos organisations est une de nos richesses qui doit être partagée par le plus grand nombre, y compris les nouveaux venus au sein de notre mouvement. Il est essentiel d'assurer cette transmission. Nous avons entrepris de nouveaux axes de communication avec un budget conséquent en termes de communication externe qui seront détaillés plus loin, et dont les retombées ne seront connues que dans les prochaines semaines.

Si l'année dernière, nous étions parvenus à stabiliser les effectifs, ce n'est pas le cas cette saison avec une perte d'environ 2 000 licenciés. Deux aspects sont particulièrement inquiétants : la moyenne d'âge continue de progresser et la disparition de clubs.

La question du renouvellement de générations et de dirigeants, se pose. Nous constatons une hausse des clubs inactifs, qui arrêtent faute de volontaires pour s'occuper du club et faute d'avoir anticipé une passation de pouvoir. Le renouvellement des générations suppose aussi un renouvellement des licenciés; on peut s'interroger quand de plus en plus de clubs ne proposent plus rien en termes d'activités pour les personnes en activité professionnelle. L'effectif des familles est aussi en nette diminution, à un moment où le vélo a le vent en poupe et où les familles passent leurs congés à voyager à vélo.

Grâce au travail fourni par la commission Jeunes, le nombre d'Écoles françaises de vélo, poursuit sa progression. Il faut cependant noter que certaines n'ont plus d'activités au départ d'un ou deux encadrants, marqués par la lassitude ou parfois par des soucis de santé. La transmission entre responsables ne se fait pas toujours. Ces départs, souvent légitimes, ont pour conséquence de laisser dans la nature des jeunes qui, ensuite, ne renouvellent pas leur adhésion. Nous avons enregistré une diminution d'un peu plus d'un millier de jeunes licenciés de moins de 18 ans. Le nombre moyen de jeunes au sein d'une École française de vélo atteint actuellement 23 jeunes au lieu de 26 la saison précédente.

La Fédération a perdu 78 clubs sur la période (un record), malgré un enregistrement de 24 nouvelles associations (fin août). Un club tend à disparaître dès qu'un président ne trouve pas de successeur. Dans cette situation, la Fédération recommande la mise en sommeil de l'association, pendant un ou deux ans, car un éventuel redémarrage est plus facile, surtout sur le plan administratif. Il s'agit d'éviter les dissolutions hâtives.

La part des féminines demeure globalement stable (autour de 17-18 %). Si les organisations spécifiques rencontrent du succès et d'excellents retours de la part des participantes, l'accueil doit être facilité pour lever les freins et développer cette pratique féminine.

Pour faciliter la pratique sportive, le Comité directeur fédéral a pris la décision de ne plus exiger le certificat médical de non contre-indication dès la prochaine saison pour obtenir une licence. Une modification, rendue possible par la loi, qui est due au fait notamment qu'il est difficile actuellement d'obtenir des rendez-vous médicaux et que cela entraîne un surcroît de travail pour les médecins. Mais c'est aussi un souhait du ministère qui veut ouvrir au maximum la pratique sportive. Dorénavant, il suffira d'attester avoir répondu au nouveau questionnaire de santé mis en place par la commission nationale Sport-Santé de la Fédération. Mais attention, la non-obligation du CMNCI ne doit pas nous inciter à nous lancer dans une activité soutenue sans précaution.

Sur le plan des licences, le dispositif « Fin de saison » a été reconduit : les personnes adhérant pour la première fois à la Fédération à compter du 1 er septembre de l'année en cours, peuvent bénéficier d'une licence « Fin de saison » valable 16 mois jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. À titre dérogatoire, les personnes n'ayant pas été licenciées depuis trois ans peuvent également bénéficier de cette licence.

Au moment où nous allons fêter notre centenaire, marqué par la sortie d'un timbre en émission nationale en juillet dernier, le Comité directeur espère que les actions imaginées et mises en place permettront d'inverser cette tendance et d'assurer peu à peu le renouvellement des générations, notamment la mise en valeur de nouvelles activités comme le Gravel devenu à la mode, les longues distances, ou le VTT.

Le retour espéré à une croissance des effectifs ne pourra intervenir sans relais sur le terrain par l'ensemble des structures, qu'il s'agisse des comités régionaux, des comités départementaux et bien entendu des clubs. La revue Cyclotourisme, avec moins de 10 % d'abonnés, a entamé sa mue avec une version numérique désormais disponible. La version papier demeurera, car la revue est l'un des deux organes officiels de la Fédération avec le Bulletin fédéral. C'est la mémoire écrite de notre association. La revue Cyclotourisme assure un retour des informations du Comité directeur fédéral à l'ensemble de ses abonnés. Il convient à chaque responsable de structure de la faire mieux connaître. On observe un faible nombre d'abonnements dans les clubs récemment affiliés.

COMMUNICATION INTERNE

Le début du mandat avait conduit le Comité directeur fédéral à accentuer ses efforts sur la communication interne : si celle-ci n'est pas parfaite elle s'est poursuivie sur la période 2022-2023. Quatre Bulletins fédéraux (journal officiel de la Fédération), et quatre Cycl@net (feuille d'information rapide des principales décisions du Comité directeur) ont été diffusés par voie électronique, puis rendus disponibles dans l'Intranet du site fédéral. Ces deux publications sont à retrouver dans l'Espace fédéral sous la rubrique Gestion documentaire - Publications officielles, en version dématérialisée. Elles complètent @Structures infos et la Newsletter licenciés, diffusées régulièrement par le service Communication du siège.

LES SALARIÉS AU SERVICE DE LA FÉDÉRATION

Début 2023, la Fédération a décidé d'embaucher une personne en charge du Webmarketing. L'idée est bien sûr de renforcer et améliorer notre présence sur le web (meilleur référencement et amélioration de la notoriété de nos différents sites, newsletter, e-mailing, réseaux sociaux, etc.)

Florent Sénéchal a remplacé Keawin Henry au poste de Community manager/Relations presse.

Au Centre nature « Quatre vents », le personnel a été recruté en début de saison comme chaque année. Nathalie Deschamps, la nouvelle directrice et Fabrice Rota, son adjoint continuent de développer l'activité du centre. La cuisinière a démissionné cet été mais a pu être remplacée très rapidement afin d'assurer une continuité du service en cuisine.

Les membres du Comité directeur fédéral tiennent à remercier l'ensemble du personnel de la Fédération pour les actions et les projets menés notamment sur des organisations telles que Le Paris-Brest-Paris des jeunes ou encore la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

Isabelle Gautheron

Après les années de pandémie qui ont profondément changé la pratique et les besoins de nos cyclotouristes, 2023 a permis à nos structures, nos commissions et nos organisateurs de retrouver un certain dynamisme dans nos activités. Cependant la baisse des licenciés, le manque de moyens humains et financiers, les contraintes administratives et l'inflation bien présente compliquent la tâche de nos bénévoles et les poussent vers le renoncement.

Les grandes manifestations à label de la Fédération ont pu se tenir même si la participation globale n'a pas atteint les niveaux espérés. La Semaine fédérale de Pont-à-Mousson, la Maxi-Verte de Samatan, les Vertes Tout-Terrain, les concentrations de Pâques et Pentecôte et les Cyclomontagnardes ont pu offrir des moments intenses de sport, de convivialité et de découverte. Il est important de saluer les organisateurs, les bénévoles et les participants.

Chez les jeunes, l'évolution de la structuration et des activités continue afin de répondre aux nouvelles demandes des clubs et des Écoles françaises de vélo.

Les missions de la DTN restent très diversifiées, avec un travail administratif important, une expertise technique et pédagogique et un accompagnement actions engagées par la Fédération dans le respect du projet fédéral et des priorités de l'État.

Développer tous les types de pratiques, pour tout le monde, et sans discrimination fondent le rôle sociétal et inclusif de notre Fédération. Les cadres de la DTN demeurent les interlocuteurs privilégiés entre le ministère des Sports et des Jeux olympiques

et paralympiques, l'Agence nationale du sport (ANS), les institutions publiques et la Fédération. Notre Fédération est délégataire d'une mission de service public pour la discipline du cyclotourisme et de ses activités. Cette délégation repose sur la mise en place des épreuves jeunes, au travers des critériums (VTT et route) et du Concours national et européen d'éducation routière. Les épreuves nationales connaissent aujourd'hui un véritable succès. La délégation fait que la Fédération édicte les règles techniques et de sécurité de la discipline. Ces règles s'imposent à tous ceux qui souhaitent organiser des manifestations de cyclotourisme, telles que les autres fédérations sportives, les associations de toutes natures, les organisateurs privés ou les collectivités. Le rôle du Délégué sécurité au sein des CoDep est essentiel.

La délégation repose sur un contrat entre la Fédération et l'État. Celui-ci présente la stratégie nationale déployée pour mener notre mission de service public en adéquation avec les politiques prioritaires de l'État. La délégation est une reconnaissance de l'expertise et des savoir-faire de nos bénévoles et de nos éducateurs.

Comme les années précédentes, la DTN a maintenu les relations avec les différents services de l'État et autres partenaires institutionnels ou privés pour favoriser la mise en œuvre de nos projets. Nous avons travaillé avec différentes commissions fédérales pour accompagner leurs projets, répondre à leurs préoccupations et les accompagner dans leur prise de décisions.

Les Conseillers techniques sportifs (CTS), placés auprès de la Fédération par le ministère des Sports pour servir le projet fédéral et mettre en œuvre le contrat de délégation sont intervenus dans les domaines suivants :

- la formation fédérale et professionnelle ;
- le développement de la pratique pour tous les publics ;
- la lutte contre les discriminations, les incivilités et les violences dans le sport;
- les aspects règlementaires de la pratique des APS (Activités physiques et sportives et du cyclotourisme);
- l'expertise technique et pédagogique;
- l'ingénierie de projets ;
- les conseils aux structures;
- les interventions auprès des services déconcentrés de l'État et les établissements ;
- les actions de représentation auprès des structures et des partenaires institutionnels et privés;
- les activités jeunes dont le programme Savoir rouler à vélo.

Les cadres techniques sont également régulièrement mobilisés par les services du ministère pour travailler au sein de leur territoire respectif sur les priorités de l'État, dans leur conception, leur mise en place ou leur évaluation.

LA SITUATION SANITAIRE EN 2023

Les contraintes liées à la situation sanitaire ont été levées. Le Covid est aujourd'hui assimilé à une épidémie « saisonnière ». Il convient d'être prudent et de continuer à adopter les gestes barrières qui permettront de limiter la transmission des autres épidémies saisonnières.

LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ANS

Le contrat de développement entre la Fédération et l'Agence nationale du sport suite aux transferts de certaines compétences du ministère à cette dernière a été reconduit à l'identique. Il repose sur les priorités du ministère des Sports et fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation des actions menées. C'est toujours un exercice délicat qui permet des échanges privilégiés avec l'ensemble des partenaires. Le soutien de l'ANS est porté sur des actions identifiées et partagées entre le ministère, l'agence et la Fédération :

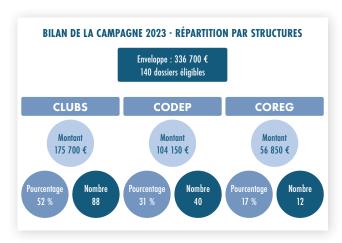
- la pratique en faveur des jeunes ;
- le Savoir rouler à vélo ;
- la formation et principalement la formation professionnelle ;
- le sport comme facteur de santé;
- la sécurité et la prévention des risques liés à la pratique ;
- l'accueil des femmes au sein de nos structures;
- l'accueil des personnes en situation de handicap;
- la transformation numérique de la Fédération ;
- la mise en place du PSF-ANS.

Je remercie les commissions fédérales et toutes les personnes qui portent et mettent en place les actions. Je remercie particulièrement Stéphanie Calluaud pour sa précieuse collaboration dans le suivi financier du contrat de développement.

AGENCE NATIONALE DU SPORT : PLAN SPORTIF FÉDÉRAL ET AIDES AUX STRUCTURES

La DTN a géré la procédure d'attribution des subventions « PSF-ANS » destinée aux structures clubs, CoDep, et CoReg. Dossier qui reste très instructif pour évaluer l'activité réelle de nos structures. En amont de l'ouverture de la campagne, tous moyens de communication disponibles de la Fédération, newsletter structures, visio-conférence et dépôt de l'information dans la Gestion documentaire de l'intranet fédéral ont été utilisés. Il a été demandé aux CoReg et aux CoDep de bien vouloir relayer l'ouverture de la campagne par une information directement accessible sur leur site Internet. Tous les clubs ont donc un égal accès à cette information. Je souhaite saluer le travail efficace mené par Julien Testu, Chargé de mission sur le dossier de l'ANS et sur les projets de développement.







Le rythme de la campagne Plan sportif fédéral est donné par l'ANS. Cette année tous les CoReg ont évalué les dossiers et fait des propositions de montants pour les structures. Des ajustements ont été faits à la marge par la commission nationale. Malgré un travail d'accompagnement par des nouveaux outils, il est impératif que les structures fassent une lecture attentive des documents envoyés afin de bien respecter les consignes. Nous sommes disponibles pour répondre aux interrogations!

Il est important de rappeler que les actions ayant fait l'objet d'une subvention doivent être justifiées. Les évaluations des actions financées en 2023 devront être justifiées par un compte-rendu à remplir au sein du Compte asso au plus tard au 1^{er} Juin 2024. En l'absence de compte-rendu, l'agence procédera à la demande de remboursement de la subvention.

LES JEUNES

Développer la pratique du vélo auprès des jeunes, reste une des priorités de l'État; l'accompagnement, le conseil et le développement de nouvelles activités pour attirer les jeunes au sein de nos structures font partis des missions de la DTN auprès de la commission Jeunes. La belle aventure SNEJ n'a pas survécu au Covid! Les contraintes logistiques de l'organisation, les incertitudes financières, les complexités réglementaires et les participations à la baisse font que les structures régionales ou départementales ont de plus en plus de difficultés à s'engager et à trouver un territoire pour accueillir les jeunes. À cela vient s'ajouter un renouvèlement de l'encadrement et des activités

au sein des structures « Jeunes ». Pour les activités jeunes, cette olympiade 2024 est bien celle d'une évolution menée par une nouvelle génération.

DE LA SNEJ AUX SREJ!

Face à ce constat un nouveau concept a été proposé aux CoReg afin de permettre une aventure collective pour les jeunes. Les régions ont organisé, la deuxième semaine de juillet, des semaines régionales ou interrégionales permettant ainsi à plus de 500 jeunes de se retrouver pour une semaine de cyclotourisme. Le concept de la SNEJ n'est pas pour autant abandonné. La SNEJ reste un beau rassemblement, il demande à être réinventé pour trouver des organisateurs.

Le week-end des épreuves officielles jeunes

- Les Critériums des jeunes cyclotouristes ont continué leur évolution. Après une année 2021 sans SNEJ, mais avec un critérium organisé à Aubusson-d'Auvergne (63) au Centre nature « Quatre vents ». En 2022, ils se sont déroulés en préambule de la SNEJ, permettant ainsi la participation de jeunes non participants à la SNEJ. En 2023, les critérium route et VTT ont été organisés le week-end de l'Ascension à Rambouillet dans les Yvelines (78), ville hôte du Paris-Brest-Paris. Ce fut un succès sportif, organisationnel et même médiatique. La qualité de l'accueil à la bergerie nationale et à l'hippodrome de Rambouillet ont permis à plus de 250 personnes jeunes, encadrants, bénévoles et même spectateurs! de passer un beau week-end.
- Le Concours national d'éducation routière a été organisé dans le cadre du week-end des épreuves officielles à Rambouillet. Ce concours qualificatif pour le CEER 2023 à Bar au Monténégro a été une belle réussite, les jeunes toujours très appliqués dans chacune des épreuves. Les deux premiers garçons et les deux premières filles ont été retenus pour représenter la France. L'équipe de France a obtenu un très bon résultat 5° place très près du podium. Une fois de plus, l'équipe a été très performante en pratique, mais a connu quelques difficultés sur la théorie. Une équipe soudée, appliquée mais avec un peu de...pression. Bravo pour ce très beau résultat.

Paris 2024, c'est aussi l'organisation du Concours européen d'éducation routière! Un défi organisationnel et un défi sportif pour notre petite équipe de France.

Le Savoir-rouler à vélo

C'est une des actions mises en place dans le cadre des priorités de l'État. L'objectif est que les enfants puissent acquérir à leur accès au collège les savoirs et les comportements indispensables pour se déplacer en milieu ouvert à vélo. L'ensemble des structures clubs, CoDep et CoReg sont régulièrement informées de la procédure pour la mise en œuvre de ce dispositif qui a pour vocation à être déployé en milieu scolaire, périscolaire et au sein des activités classiques du club. La Fédération a entrepris un accompagnement aux structures qui souhaitent s'engager dans le SRAV. Cette aide est composée d'un certain nombre de supports pédagogiques (livret pédagogique de

l'enfant, impression des attestations et classeur avec les fiches pédagogiques).

À ce jour le ministère a répertorié :

- 183 personnes validées comme « intervenants SRAV » au titre de la Fédération ;
- 26 853 attestations depuis avril 2019, sur plus de 220 000 délivrées, soit 12 % environ. Près de 11 186 attestations ont été délivrées depuis le 1er janvier 2023.

Ce résultat n'est pas encore pleinement satisfaisant au regard du travail mené par la Fédération et des aides de l'État possible via l'ANS, soit au travers du PSF, soit par les appels à projets lancés par les DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). Force est de constater que, avec de tels chiffres, il est difficile de revendiquer auprès des institutions, d'être parmi l'élite dans la mise en place du SRAV à vélo. Il est donc important que toutes les personnes qui font du SRAV, se déclarent comme « intervenant » sur le site Savoir rouler à vélo et déclarent les actions menées sur le même site. Les aides de l'ANS et de l'État sont conditionnées à cette déclaration.

Des formations d'intervenants SRAV ont été mises en place pour des éducateurs territoriaux et des intervenants de la Fédération. Je remercie Nicolas Dubois, le CTN référent pour la mise en œuvre du Savoir rouler à vélo, et son « compère » Patrick Tourette, un bénévole engagé très apprécié sur le terrain pour encadrer des sessions de SRAV et la formation.

L'École française de vélo

Les Écoles françaises de vélo progressent avec près de 330 structures. Elles s'installent dans le paysage fédéral, 2024 sera une année importante avec le déploiement des outils d'accompagnement.

Le challenge des Écoles françaises de vélo

La réforme du challenge effective en 2022 est un élément important de simplification dans la gestion des agréments et pour établir un classement objectif des EFV.

Autres dossiers jeunes : l'expertise de la DTN a été sollicitée régulièrement par la commission Jeunes.

LA FORMATION

La formation fédérale: le respect du Plan de formation est indispensable pour répondre pleinement aux exigences de qualité que nous devons avoir envers nos licenciés et les pratiquants. La formation fédérale est essentiellement pilotée par la commission nationale de Formation. Cependant elle doit être conçue sous le contrôle technique et pédagogique de la DTN. Elle doit être proactive et anticiper le développement de notre Fédération en intégrant les évolutions du cyclotourisme et les différentes pratiques du vélo dont le tourisme à vélo, pratiqué par de nombreux adeptes sans connaître notre Fédération. La réforme des stages de formation des éducateurs est une véritable avancée. Regrouper des niveaux de formation, incorporé des contenus à distance et offrir la possibilité de découper les temps de formation permet

de répondre à une véritable attente pour les bénévoles ayant une vie professionnelle.

Reconnue par le ministère des Sports, la formation de « Moniteur fédéral » est une passerelle vers les diplômes professionnels dont le BPJEPS « activités du cyclisme » pour lequel nous avons obtenu une équivalence à l'UC4 (Unité capitalisable) du diplôme qui correspond à la partie technique. La formation de moniteur doit répondre aux exigences de celui-ci. Profitons de cet avantage, la réforme des diplômes d'État qui sera mise en place en 2024, pourrait ne plus donner d'équivalence avec des UC du nouveau diplôme.

La formation professionnelle: l'Assemblée générale de Nevers (58) avait plébiscité la mise en place d'une stratégie de professionnalisation pour développer les activités et alléger certaines missions des bénévoles. Développer la formation professionnelle et la professionnalisation est une priorité de l'État. Aujourd'hui nous sommes sollicités pour mettre en place de la formation professionnelle initiale et continue par de nombreuses personnes qui souhaitent encadrer les activités du vélo de manière professionnelle et en faire leur métier. Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Animateur mobilité à vélo » reconnu depuis de 17 juillet 2022 au RNCP, fait l'objet de la délivrance d'une carte d'éducateur professionnel.

Le Centre de formation a accompagné des formations sécurité sous la responsabilité de Denis Vitiel pour les collectivités ou entreprises, des formations SRAV pour les ETAPS (Éducateur des activités physiques et sportives) sous la responsabilité de Nicolas Dubois, et des formations « Vélo-Santé FFvélo » en collaboration avec la commission Sport-Santé.

Le Sport-Santé

La troisième formation a été organisée avec la commission Sport-Santé en septembre 2023 au Centre nature « Quatre vents ». Neuf stagiaires ont été qualifiés Moniteur fédéral « Vélo-Santé FFvélo » leur permettant d'encadrer les activités du cyclotourisme prescrites par un médecin. La formation a évolué pour répondre à des exigences de qualité et au besoin de découvrir la réalité du terrain. Une collaboration a été mise en place avec l'association « Société française Sport-Santé » SF2S pour la partie théorique à distance, et un accord a été mis en place avec l'OMS de Clermont-Ferrand (63) pour accueillir le temps d'une matinée les stagiaires dans leurs locaux qui abritent la maison Sport-Santé. Un moment de partage avec les éducateurs « activités physiques adaptées » apprécié de tous.

LA SÉCURITÉ

La DTN reste mobilisée aux cotés de la commission nationale Sécurité sur les aspects de la sécurité à vélo et du partage de la route. Nous participons activement aux diverses actions et à l'ensemble des réflexions.

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La DTN participe à l'évaluation des projets AG2R. Il va être important de mener de vrais projets pour favoriser la pratique des PSH, qui font partie des publics prioritaires à accompagner par l'État et l'ANS.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La DTN contribue activement aux labellisations des Territoires vélo et des Bases VTT en appui stratégique et technique. Elle valorise le label auprès des collectivités et accompagne le chargé de mission de la Fédération dans le traitement et le suivi du dossier. Nicolas Dubois est très impliqué aux cotés de Baptiste Dupuis.

AUTRES INTERVENTIONS DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Au-delà des incontournables qui font la vie de la direction, nous sommes intervenus dans les domaines suivants :

- la réglementation, qu'elle soit fédérale ou d'État, pour accompagner les structures;
- l'expertise technique, quels que soient la pratique et le vélo, pour répondre aux diverses sollicitations en interne ou en externe;
- la participation à diverses conférences à distance ou en présentiel pour la Fédération ou pour d'autres partenaires;
- interventions auprès des collectivités et des institutions ;
- auprès de la commission Tourisme et VTT sur des sujets techniques et transversaux;
- intervenants et interlocuteurs dans des dossiers complexes : Chasse, ONF, accès aux espaces...;
- participations aux groupes de travail mis en place par le CNOSF et le ministère des Sports;
- participations dossiers Paris 2024;
- interventions auprès de médias ;
- actions de communication (salons, conférences externes, articles);
- accompagnement et intervention auprès des structures de la Fédération ;
- intervenant et jury dans la formation professionnelle (ingénierie intervention jury conception de documents).
- « Tout n'est pas simple, mais la tâche est passionnante ... ». Anticiper, improviser, écouter et agir ! Le propre de notre métier est d'être capable de s'adapter aux envies des cyclotouristes, de développer de nouveaux défis, de s'approprier les nouvelles pratiques et de faciliter la vie de nos clubs pour qu'ils continuent de vivre de belles aventures cyclotouristiques.

Je remercie mes cadres techniques : Jean Savarino pour son engagement sans relâche pour la réussite du projet de professionnalisation et la santé par le vélo ; et Nicolas Dubois pour son engagement, dans les dossiers SRAV, scolaire et CEER, dans le développement pour un cyclotourisme au cœur des territoires et pour la pertinence de son expertise.

Je remercie Julien Testu, pour son excellent travail et son engagement auprès de la DTN et du projet fédéral.

Je remercie Baptiste Dupuis pour la fructueuse collaboration sur des sujets importants pour le développement de nos activités.

Je remercie les bénévoles qui répondent toujours présents à nos sollicitations, et particulièrement ceux qui sont engagés auprès de la DTN.

Je remercie, les élus du Comité directeur, des CoReg, des CoDep, des clubs, les membres des commissions fédérales.

Je remercie l'ensemble du personnel de la Fédération pour leur précieuse collaboration.

Je remercie le ministère des Sports, et des Jeux olympiques et paralympiques, l'Agence nationale du sport, et les partenaires pour leur accompagnement.

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

 Dominique Lamouller – Président de la commission Administrative et Juridique

L'année 2023 aura été essentiellement consacrée à la rédaction des statuts fédéraux suite aux textes concernant notre Fédération :

- loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et décret n° 2022-238 du 24 Février 2022 relatif aux conditions d'attribution et de retrait de la délégation accordée aux fédérations sportives ainsi qu'au contenu et aux modalités du contrat de délégation;
- loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, comprend entre autres : la parité applicable en 2024 pour la Fédération, en 2028 pour les CoReg, la limitation à trois mandats, le certificat médical géré par les fédérations, la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences.

COMMISSION ÉLECTORALE

Selon l'article 19 des statuts « Les membres de la commission ne peuvent pas être candidats aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la Fédération ou de ses organes déconcentrés ». L'incompatibilité entre la commission électorale et les instances dirigeantes de la Fédération ou les présidents(es) de ses organes déconcentrés se justifie, mais pas celle envers les autres membres des instances dirigeantes des organes déconcentrés. Il est proposé que cette phrase soit remplacée par la suivante : « Les membres de la commission électorale ne peuvent être, ni candidat aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la Fédération, ni président(e) de l'un de ses organes déconcentrés (CoReg ou CoDep) ».

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

Mise à jour validée par le Comité directeur fédéral : modification de l'article 2 du règlement disciplinaire : « Chaque conseil

disciplinaire ne peut compter plus de deux membres licenciés dans le même CoReg. Dans le cas où plus de deux membres d'un même CoReg seraient désignés par élection, seuls les deux premiers en suffrage seraient élus. »

AUTRES ACTIVITÉS

Conseils aux structures

Elle est intervenue en conseils auprès des clubs ou des structures pour des modifications de statuts ou de règlement intérieur, à leur demande. Cela pouvant aller jusqu'à la rédaction de certains articles afin que la conformité soit respectée.

Conflits associatifs

Intervention également à la demande de structures dans la gestion de certains conflits internes afin d'éviter autant que faire se peut une procédure disciplinaire. Il faut constater que souvent la solution locale est priorisée.

Droit à l'image

Intervention pour le problème d'usage du droit à l'image sur les sites associatifs. Il faut absolument pour nos clubs et structures bannir l'utilisation des photos ou vidéos captées sur Internet ou sur des réseaux sociaux. De plus, des entreprises se sont organisées pour capter injustement et frauduleusement des frais de gestion de ces droits en dehors de toutes procédures juridiques. Il est important de ne jamais répondre à ces sociétés. Avant toutes démarches, il est impératif, dans ce cas, de prendre contact avec la Fédération et la commission Administrative et Juridique.

Dépôt de marques

La gestion, le renouvellement ou la création de marques déposées auprès de l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) sont gérés par Nicolas Leroy, directeur de la Fédération, en accord avec les décisions du Comité directeur fédéral et de la commission Administrative et Juridique.

COMMISSION ASSURANCES

Nicolas Eduin – Président de la commission Assurances

Au cours de l'année écoulée, la commission Assurances a intensifié ses déplacements pour présenter l'assurance fédérale et sensibiliser sur les garanties indispensables. Un grand merci aux comités départementaux et régionaux, ainsi qu'aux participants, qui ont permis la tenue de réunions d'information à : Nîmes (30) le 15 octobre 2022, Villecresnes (94) le 26 novembre 2022, Annecy (74) le 14 janvier 2023, Olivet (45) le 28 janvier 2023, Bourges (18) le 25 février 2023, Chartres (28) le 4 mars 2023, Sainte-Tulle (04) le 25 mars 2023. L'agenda est déjà bien rempli pour l'année à venir avec, en plus, la reprogrammation des réunions annulées à cause des grèves dans les transports en février-mars.

Ces réunions sont élaborées avec l'aide de la commission

nationale Sécurité et les Délégués sécurité régionaux. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à leurs mises en place ainsi qu'à la diffusion locale des informations et des messages de sensibilisation.

La commission est en contact régulier avec Amplitude Assurances (Cabinet Gomis & Garrigues), notre courtier gestionnaire, pour faire le point sur la sinistralité et étudier les impacts des décisions fédérales sur le contrat. La commission s'est rendue dans les locaux d'Amplitude assurances à Toulouse le 21 avril 2023 avec Lydia Blondeau, salariée du siège fédéral en charge des licences, assurances et abonnements, afin de voir comment sont traités les sinistres au sein du Cabinet. Un grand merci à Céline Gomis et Philippe Garrigues ainsi qu'à leurs collaborateurs pour leur accueil.

La commission Assurances est de temps à autre sollicitée par des licenciés ou des clubs concernant des sinistres qui « tardent » à trouver une issue. Tous les cas sont systématiquement discutés avec Amplitude assurances et des explications sont fournies au demandeur. Les délais constatés ont de multiples causes que l'on peut résumer ainsi :

- procédures de recours auprès du responsable de l'accident et de son assureur éventuel. Ces derniers ont parfaitement le droit de contester ou de discuter des responsabilités qui leur sont imputées;
- procédures d'expertises, délais administratifs ou judiciaires. L'assureur (le nôtre ou celui de la partie adverse) ne peut pas statuer sur l'indemnisation s'il n'a pas connaissance exacte des circonstances de l'accident et du préjudice subi;
- pénurie de personnel soignants ou autres, souci d'approvisionnement en pièces détachées pour la réparation des cycles. Rappelons que si le licencié a souscrit les bonnes garanties d'assurances, l'indemnisation est bien plus rapide que si un recours doit être fait auprès du responsable. Nous continuerons donc à mettre en avant la formule *Grand braquet* qui évite cette situation.

La commission a également répondu présent, chaque fois que nécessaire, pour répondre aux problématiques soulevées par les « grandes manifestations » : Semaines fédérales, Semaines européennes, Paris-Brest-Paris, Tour cyclotouriste, Vél'Europe. Des réunions en visioconférence ont été mises en place avec les organisateurs et Amplitude assurances afin de répondre aux questions soulevées et d'y apporter des solutions d'assurance. La commission va proposer l'inscription de la Fédération à l'Orias (registre des intermédiaires et mandataires d'intermédiaires d'assurances).

Nous restons à la disposition des licenciés, des clubs et des comités pour toutes questions qui pourraient se poser.

COMMISSION COMMUNICATION

Yves Bigel – Président de la commission Communication

Dans le cadre du plan de communication 2021-2024 qui a défini les orientations et objectifs de communication pour les années à venir autour de la plateforme « Offrir un cadre accueillant pour pratiquer le vélo en sport ou en loisir », nous déclinons les actions de communication sur plusieurs axes : services aux licenciés, accompagnement des Clubs/Structures, communication institutionnelle, promotion grand public, communication vers des publics cibles, partenariats.

En 2023, au-delà de la continuité de nombreuses actions, le plan de communication s'est concrétisé autour de nouvelles actions d'accompagnement des Clubs/Structures et de promotion grand public.

LA CAMPAGNE DES CLUBS POUR LA RENTRÉE À VÉLO 2022

Cette campagne a eu pour objectif d'apporter des outils de promotion, avec notamment un *Kit communication* regroupant flyers et affiches, aux clubs et structures pour l'accueil de nouveaux licenciés. Près de 600 commandes de kit par les clubs avec 70 % des CoDep qui ont répondu pour centraliser ces commandes. Ainsi, 20 % des clubs ont sollicité leur CoDep pour obtenir ce kit pour la rentrée 2022.

Ces outils sont complétés par un kit de communication en ligne mis à jour régulièrement : https://kitcommunication.ffvelo.fr

LA CAMPAGNE DE PROMOTION NATIONALE EN 2023

Le Comité directeur a fait le choix d'amplifier la promotion des clubs et grands événements. Une campagne « médias nationaux » a donc été établie à partir de début 2023.

Cette nouvelle forme de promotion des activités de cyclotourisme doit permettre d'augmenter la notoriété de la Fédération et de ses clubs. Une première phase a été réalisée en avril 2023, pour assurer la promotion de la Semaine fédérale et internationale de cyclotourisme. Il s'agissait de spots sur deux radios nationales, publicités sur les réseaux sociaux et bannières web dans des sites Internet d'actualité.

Une deuxième phase de promotion doit suivre pour accompagner la rentrée des clubs (septembre 2023).

L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS ET STRUCTURES

La plateforme de personnalisation d'outils de communication est en ligne depuis décembre 2022. Les affiches et flyers personnalisables sont disponibles dans le kit communication : https://kitcommunication.ffvelo.fr

Ce nouvel outil est un véritable atout pour promouvoir vos actions, tout en gagnant du temps pour proposer des documents de grande qualité. En effet, il permet de personnaliser affiches, flyers et autres documents de promotion à partir d'une base simple.

En 2022, ont été mis à disposition : affiche et flyer pour l'accueil dans le club, affiche pour les événements. Les travaux se poursuivent pour mettre à disposition d'autres documents personnalisables, notamment pour les Écoles françaises de vélo.

Fin 2022, la Fédération a déployé une nouvelle forme d'accompagnement pour les clubs et structures avec la mise en place de webinaires.

Ces formats de réunions/formations en ligne ont pour objectif de transmettre de façon simple des informations, d'échanger directement et de soutenir les bénévoles dans leur engagement local.

Plusieurs thématiques ont été abordées, telles que la nouvelle plateforme de personnalisation des outils de communication, les relations presse, la promotion des activités sur les événements, les réseaux sociaux. Un bilan avec des questionnaires transmis aux structures et aux clubs a permis de comprendre l'efficacité et l'engouement pour cette démarche qui sera renouvelée.

Le lien entre la Fédération et ses membres

L'outil d'envoi des newsletters mise en place en 2020 continue d'évoluer. Toutes les newsletters nous permet de mieux adapter les contenus, en fonction des taux d'ouvertures et de « clics ».

- Structures x 14.
- Licenciés x 16.

Deux newsletters ont été adressées au grand public et cette action va être développée.

- Jeunes x 2.
- Des newsletters plus spécifiques sont également destinées aux éducateurs, collectivités ou encore nos Territoires labellisés. Nous avons également utilisé cet outil pour les relances concernant les affiliations et adhésions.

Accompagnement des commissions fédérales dans leurs besoins de communication, notamment de multiples éditions, avec par exemple :

- Sport-Santé : deuxième coédition d'un magazine Sport-Santé dédié au vélo ;
- VTT/Gravel : lien partenariat avec la presse et accompagnement des événements labellisés ;
- Longues distances : accompagnement du label avec relations presse et édition de différents documents de promotion.
- Jeunes : différents documents de promotion pour la création d'Écoles françaises de vélo.

INSTITUTIONNELS

Des communications ont été adressées aux collectivités locales et élus nationaux, notamment autour du Savoir rouler à vélo. L'objectif est de promouvoir les actions des clubs, des structures

et de la Fédération pour le développement de la pratique du vélo en France, et plus particulièrement du cyclotourisme.

En lien avec l'ensemble des commissions fédérales, nous développons les relations avec tous les acteurs qui participent au développement de l'usage du vélo en France.

Fin 2022, la Fédération était présente de nouveau au Salon des maires et des Collectivités locales, avec une conférence et les signatures des nouvelles Bases VTT et Territoires vélo.

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS SALONS/ÉVÉNEMENTS

Nous participons aux salons qui traitent du cyclotourisme et du tourisme à vélo en général. En 2022/23, au Vélo vert festival et à l'Ardéchoise dans le cadre de partenariats. Nous avons également obtenu une visibilité importante à Tous en selle, festival du film sur la thématique du vélo, qui a eu lieu à Paris, puis a tourné en régions. Enfin, nous étions aux salons Destinations nature et Vélo in Paris, avec des conférences autour de conseils pour débuter le vélo et voyager à vélo, et un stand de promotion de nos activités.

Nous avons accompagné les événements phares du cyclotourisme en France, en termes de promotion : Semaine Fédérale, Cyclomontagnardes, Vertes Tout-Terrain, Mai à vélo... par des actions spécifiques de promotion auprès du grand public et des relations presse.

Une réflexion a été engagée sur la valorisation des activités de la Fédération et de ses clubs dans les événements. Celle-ci doit se concrétiser avec une évolution de nos actions courant 2024.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Des communiqués sont adressés et ciblés selon les sujets abordés (plus d'une dizaine). Ils sont regroupés dans une rubrique du site Internet : https://ffvelo.fr/espace-presse/.

Vous pouvez également vous en faire les relais. Un contact permanent est maintenu avec les journalistes de la presse spécialisée.

Nous avons plus particulièrement ciblé des événements avec des accueils presse afin de valoriser l'action des bénévoles sur le terrain.

Chaque mois, une page promotionnelle est publiée dans le magazine Vélo Tout-Terrain, dans le cadre de notre partenariat. Nous avons également acheté de l'espace publicitaire dans la presse spécialisée notamment pour les Vertes Tout-Terrain, les Cyclomontagnardes, les événements au label Longue distance, les Bases VTT, veloenfrance.fr

PARTENARIATS

Des partenariats techniques sont toujours développés ainsi que les offres du **Club avantages**.

Les licenciés bénéficient de réductions chez les partenaires membres du *Club* avantages, et la Fédération est référencée dans leurs outils de communication. Plusieurs partenaires nous ont rejoints dans le domaine du numérique, afin de mieux accompagner les clubs et structures : **AssoConnect, Ikinoa, Njuko, Sport&Connect.** Nous allons déployer progressivement ces partenariats dans le cadre de la transformation numérique.

Nous poursuivons notre partenariat avec le **Petit futé**, éditeur de guides touristiques. Dans ce cadre, la Fédération bénéficie d'une visibilité forte dans les guides vélo, certains guides régionaux, sur leurs pages web. Nous recevons des guides numériques, et diffusons une promotion dans une newsletter du partenaire.

Nous développons notre partenariat avec *IGN*, par la coédition de cartes vélo, dans le cadre desquelles un lien fort est fait avec les circuits veloenfrance.fr et nos clubs.

Le partenariat avec **AG2R-La Mondiale** continue pour le développement de la pratique du vélo pour tous à des fins de prévention-santé et le développement de la mixité handi-valide dans la pratique du vélo dans nos clubs. AG2R-La Mondiale est « partenaire du cyclotourisme pour tous avec la Fédération française de cyclotourisme ».

Parmi les actions communes de ce partenariat :

- les rassemblements Vivons vélo (organisés dans les villes en France sur plusieurs dates, encadrées par nos clubs de cyclotourisme, qui bénéficient d'une dotation financière par AG2R);
- l'appel à Projet Accessibilité du cyclotourisme aux personnes en situation de handicap, renouvelé cette année, avec une dotation de 50 000 € à répartir parmi les différents projets proposés par les clubs (dotation pour achat de matériel adapté).

Nous prolongeons notre partenariat avec l'événement **Tous en** selle, festival du film documentaire sur la thématique du vélo.

MULTIMÉDIA ET RÉSEAUX SOCIAUX

Nous mettons régulièrement à jour nos sites Internet et continuons les évolutions techniques qui permettent un meilleur suivi de nos outils. Mais nous avons également engagé les travaux de transformation numérique de la Fédération, afin de proposer des nouveaux services aux licenciés et au grand public.

Par exemple:

- création de l'espace personnel dans veloenfrance.fr avec les services Cycl'hôtes, Création d'itinéraire, Brevet des diagonales, accessibles à chaque licencié avec son code personnel;
- mise en place de l'outil de recherche de veloenfrance.fr : Ce dispositif place veloenfrance.fr en tête de l'innovation dans le domaine du numérique au service du tourisme et du vélo ;
- travail en profondeur sur le référencement de veloenfrance.fr dans les moteurs de recherche ;
- transformation de veloenfrance.fr : passage de site web à application web mobile ;
- analyse du positionnement de *ffvelo.fr* pour une refonte en profondeur du site à partir de 2024 (ce site existe depuis presque 10 ans dans sa forme actuelle).
- étude sur la ludification via le numérique pour une plus grande

attractivité de nos brevets chez les licenciés et le grand public;

- développement des inscriptions en ligne avec la signature de plusieurs partenariats ;
- création de la plateforme d'outils de communication personnalisables ;
- création du site Internet du nouveau Centre national de formation du vélo : https://centre-formation.ffvelo.fr/
- Centre nature « Quatre vents » : migration du site web sur une plateforme moderne et sécurisée, refonte du formulaire de contact et demande de devis avec anti-spam performant, migration de l'adresse email contact@4vents-auvergne.com sur Microsoft 365.

Ces travaux techniques sont essentiels pour la transformation numérique de la Fédération. Dans ce cadre, la Fédération a obtenu des financements importants via l'appel à projets lancé par l'Agence nationale du sport.

Nous poursuivons notre développement de visibilité sur les réseaux sociaux. Facebook avec plus de 21 000 abonnés en septembre 2023 (17 000 abonnés mi- 2022) et Twitter 4 900 abonnés mi- 2023 (4 800 abonnés mi 2022). La Fédération est également présente sur Instagram (près de 3 600 abonnés actuellement contre 3 200 mi 2022) pour favoriser l'échange d'expériences à vélo, en photos et courtes vidéos.

De nombreux échanges y sont réalisés entre les internautes et la Fédération.

Toutes nos vidéos sont sur YouTube afin d'être facilement accessibles à tous. Vous y trouverez notamment tous les tutos pour le voyage à vélo et la longue distance, avec Axel Carion, influenceur expert sur la pratique de la longue distance.

CYCLOTOURISME-MAG.COM

Notre site cyclotourisme-mag.com poursuit sa progression en qualité et quantité d'informations et en variété de modes d'expression.

cyclotourisme-mag.com, c'est un, voire deux articles, tous les jours, y compris les week-ends, tout au long de l'année. Il est conçu et réalisé en direction des licenciés de la Fédération mais également en direction du grand public pour faire connaître le cyclotourisme et donner envie de le pratiquer et de rejoindre la Fédération. C'est son rôle essentiel et son intérêt.

Les articles sont variés et recoupent les domaines qui concernent l'activité cyclotouriste : des idées de sorties et de voyages, des conseils en matière de préparation, de matériel, de mécanique, de santé, de sécurité, de tourisme avec des présentations de séjours et de régions touristiques, des récits d'aventures, mais aussi et surtout des actualités.

Cette immédiateté de l'information est essentielle pour montrer l'activité de nos clubs et garder le contact avec les licenciés qui retrouvent dans cette rubrique : la présentation et le compte-rendu de randonnées, des invitations à participer. Les événements nationaux font l'objet d'une attention particulière. C'est le cas pour la Semaine fédérale qui a bénéficié d'un reportage quotidien, le Paris-Brest-Paris des jeunes avec la présence de notre reporter sur le terrain et une série d'articles, le Paris-Brest-Paris, le Critérium national du jeune cyclotouriste et le Concours national d'éducation routière.

Côté tourisme, les lecteurs peuvent trouver des informations sur les Randonnées permanentes et des idées de balades et voyages dans différentes régions de France, souvent sur des Véloroutes et Voies vertes. Nous pouvons également suivre le voyage de nos lauréats de la Bourse du jeune voyageur qui nous entrainent à travers le monde...

Sources de l'information

Les contributions extérieures sont peu nombreuses mis à part celles apportées par les organisateurs de manifestations (présentation des Cyclomontagnardes, par exemple).

Les articles sont essentiellement écrits par Jean-Pierre Giorgi et, régulièrement, par Georges Golse, membre de la commission Revue pour des articles tourisme et activités jeunes. En étroite relation avec la secrétaire de rédaction, Marie-Caroline Rigaut, la revue fédérale *Cyclotourisme* est mise à contribution pour donner une audience plus large à son contenu et la promouvoir (son sommaire est publié et commenté chaque mois).

Modes d'expression

Si l'écrit et la photographie sont le plus souvent utilisés, la rédaction fait appel à la vidéo et à l'interview pour rendre l'information plus vivante.

Par exemple, Axel Carion, ambassadeur du voyage à vélo pour la Fédération française de cyclotourisme, a proposé plusieurs tutos d'astuces et conseils. Les interviews de Jean-Pierre Giorgi agrémentent et enrichissent les portraits de cyclotouristes.

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

 Martine Cano – Présidente de la commission Culture et Patrimoine

CENTENAIRE

Les démarches entreprises auprès de Philaposte pour l'édition d'un timbre célébrant le centenaire de la Fédération ont abouti. Après de nombreux échanges entre les services de Philaposte et la Fédération, le timbre a été émis le 21 juillet 2023 pour l'ouverture de la Semaine fédérale. Comme chaque émission, elle était accompagnée d'un document philatélique qui a remporté un vif succès puisque les services de La Poste ont dû se réapprovisionner en début de SF. Timbres et documents peuvent encore être commandés auprès de la Poste.

Pour ce centenaire, l'Assemblée générale de Troyes proposera également une exposition de photos retraçant quelques grandes étapes de notre pratique au cours du siècle passé. Un livre spécifique sera également proposé, non pas une histoire exhaustive comme a pu le faire Raymond Henry; mais une galerie illustrée des principales périodes d'évolution de notre Fédération.

CONCENTRATION PÂQUES-EN-PROVENCE

La concentration pascale de Brantes (84) a connu un grand succès. La météo favorable a favorisé des retrouvailles chaleureuses en un lieu emblématique de Pâques-en-Provence; ce sont plus de 700 cyclotouristes qui sont venus le dimanche à Brantes. Les magnifiques circuits proposés le samedi et le lundi par le club de Sault ont été unanimement appréciés.

PRIX PHOTO-LITTÉRAIRE SOUVENIR PIERRE ROQUES

Peu de temps après notre AG de l'an dernier, Gérard Pliquet nous a quittés. Anne-Marie Cremault lui a succédé à la tête du jury. Les dossiers reçus sont peu nombreux certes (quatre cette année), mais variés. Parmi les dossiers présentés en 2023, l'un relate un périple sur un trajet proposé par la commission Longues distances, preuve que l'on peut allier grands raids, photos et récit.

PHOTO-VIDÉO

Cette année, la commission a proposé pour la première fois un stage qui s'est déroulé au printemps au Centre nature « Quatre vents » avec la participation d'Aimé Galdin, président du jury du concours photo fédéral avec la complicité de Georges Golse et Daniel Jacob. Unanimement apprécié, il appelle des prolongements : nouvelle session et perfectionnement pour ceux qui souhaitent approfondir la maîtrise de la prise de vue et du traitement des photos.

Le sujet 2023 était « Chemins et sentiers ». Les noms des lauréats du concours seront divulgués lors de l'Assemblée générale.

En 2024, le thème retenu est « La montagne ».

REVUE FÉDÉRALE "CYCLOTOURISME"

• Michel Savarin – Rédacteur en chef

Depuis deux ans, dans ce rapport d'activité, je vous fais part de notre gestion au quotidien tout d'abord au cœur de la crise que nous avons tous subie, puis enfin du retour à une vie proche de la normalité.

Dans cette tourmente, chacun au niveau de ses responsabilités fédérales s'est efforcé de préserver le fonctionnement de notre Fédération et la communication à laquelle la revue participe a été un élément essentiel du lien entre nous tous.

Notre revue durant ces derniers mois a su s'adapter sur certains points avec de nouvelles pratiques que notre Fédération veut promouvoir telles le Gravel ou l'engouement envers les longues distances, des nouveautés techniques et toujours des pages

Santé permettant à chacun de faire évoluer son comportement afin de se prendre en charge avec lucidité. Nos « chefs » de rubriques sont tous d'une rare compétence dans leur domaine et participent grandement au fait que notre revue soit très appréciée également en externe. Même si notre modestie peut en souffrir, ce doit être notre fierté.

Donc encore et toujours, un grand merci à toute l'équipe qui m'entoure, équipe qui a continué à fonctionner durant les mois passés presque comme avant grâce aux moyens techniques que nous permet l'époque que nous vivons. Nous avons pu enfin nous réunir et nous revoir en fin d'été pour notre plus grand plaisir - avec sans doute un peu plus de rides et de cheveux blancs - car nous savons tous que rien ne remplace totalement une présence physique et des échanges directs.

Certes, comme dans beaucoup d'autres commissions, le rajeunissement n'est toujours pas au rendez-vous et c'est bien regrettable à l'heure où certains ont le souhait de passer la main à la fin de ce mandat. Nous n'y sommes pas encore mais le temps avance vite. N'hésitez pas à vous manifester, n'ayez ni crainte ni frilosité. La tâche est exaltante et enrichissante pour soi-même. Je n'apprendrai à personne que c'est le sel du bénévolat si nécessaire à notre fonctionnement.

COMMISSION FÉMININES

- Marie-Christine Dudragne Co-Présidente de la commission nationale Féminines
- Lydie Chenot Co-Présidente de la commission nationale Féminines / Réseau des ambassadrices et de la mixité

RÉSEAU AMBASSADRICES MIXITÉ

Au regard de la nouvelle loi sur la « gouvernance sport » qui impulse une rénovation de la gouvernance des fédérations en exigeant la parité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives dès 2024 au niveau national, une enquête (via une Newsletter) a été envoyée courant juin 2022 à l'ensemble des féminines de la Fédération pour initier un état des lieux sur la pratique féminine au sein des clubs. Compte tenu des réponses, cette action a montré ainsi l'intérêt et la sensibilité des femmes pour un meilleur accès à la pratique, en particulier en mixité. Sur la base des résultats collectés, une première réflexion collégiale avec l'animation d'un atelier « de la mixité à la parité » s'est tenue lors de l'Assemblée générale de Niort abordant à la fois la pratique mais aussi la prise de responsabilités (encadrement et bureau exécutif).

En parallèle de cette consultation, l'objectif était d'identifier des féminines, volontaires et motivées, pour porter et partager un message positif du cyclotourisme au féminin, promouvoir la mixité, au niveau local et sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui (rédaction de ce compte-rendu en août 2023), la mise en place de ce premier réseau d'Ambassadrices est en cours de structuration et de développement.

ENSEMBLE À VÉLO – 2024 DIMANCHE 2 JUIN À PARIS

En 2024, retenez la date du 2 juin pour la 4° édition d'un événement phare organisé par notre Fédération, ouvert en 2024 à la gent masculine, d'où son appellation *Ensemble* à vélo. Chaque structure organise son voyage itinérant qu'il soit mixte ou non.

La Fédération accompagne tous les organisateurs de voyage itinérant de plus de trois jours avec le versement d'une aide financière de $4 \in$ par nuit et par personne (maximum 6 nuitées).

En 2024, la Fédération privilégie l'accueil des nouveaux adhérents. Pour tous les nouveaux licenciés 2023/2024 participant à un voyage itinérant, l'aide passera à 10 € avec les mêmes conditions.

La tenue en 2024 comprend un maillot original désignant bien la capitale. Certains l'ont découvert lors de la Semaine fédérale. Les autres peuvent prendre l'attache de Ghislaine Charton qui est en charge des commandes, tout comme les événements précédents, pour vous communiquer les informations nécessaires à votre achat et ainsi centraliser toutes les commandes.

À quelques semaines des *Jeux olympiques* organisés en France, à Paris, il était difficile de trouver un site pour réunir tous les participants. Paris et la région Île-de-France les accueilleront avec l'appui du Comité régional d'Île-de-France, ainsi que tous les comités départementaux franciliens. Tout comme en 2012, tout sera mis en œuvre pour les recevoir aux portes de l'Île-de-France jusqu'aux hôtels et les accompagner le dimanche 2 juin, au lieu du rendez-vous parisien où seront organisées de multiples animations.

Les actions concernant Ensemble à vélo, le rassemblement majeur de la Fédération en 2024 à Paris, se sont donc poursuivies avec un enchaînement de réunions avec les différentes parties prenantes, le siège fédéral, des rendez-vous avec les institutions parisiennes concernées (mairie, responsables des grands évènements sportifs à Paris, etc.) et des visites de sites à Paris susceptibles d'accueillir le futur village fédéral.

Des actions transversales sont à envisager avec la collaboration de la communication, pour mettre en avant cette grande fête du vélo à Paris, en particulier auprès du grand public.

Une plaquette de présentation de l'évènement a été diffusée aux institutionnels et à quelques structures. Vitrine de notre grand rassemblement pour 2024, un nouveau site Internet dédié à cet évènement a été créé. Il sera mis à jour régulièrement et permettra à tous et à toutes, licenciés et non licenciés, de trouver des informations et des réponses aux questions éventuelles.

Cette équipe Ensemble à vélo , constituée de Lydie Chénot, Marie-Christine Dudragne, Ghislaine Charton et Martine Cano, bénéficie d'une adresse mail unique afin de faciliter et regrouper les échanges (ensembleavelo@ffvelo.fr), avec quelques spécificités : Lydie Chénot ⇒ Communication ; Marie-Christine Dudragne ⇒ Relations avec le CoReg Île-de-France et ses CoDep ; Ghislaine Charton ⇒ Gestion des maillots.

COMMISSION NATIONALE DE FORMATION

Claude Robillard – Président de la commission nationale de Formation

Le séminaire annuel de la commission nationale Formation (CNF) a innové. En effet nous avons associé sur un même week-end le séminaire de la commission Formation et celui de la commission Jeunes. Ce séminaire s'est tenu du 11 au 13 novembre 2022 au Centre nature « Quatre Vents » à Aubusson-d'Auvergne. L'année 2022-2023 a pratiquement retrouvé le déroulé classique des formations.

Qu'en est-il des effectifs enregistrés ?

Année	Animateur	Initiateur	dt JEF	Moniteur	Spécifiques	dt dirigeant	Total
N 2022-2023	475	316	95	109	1 243	375	2 143
N-1 2021-2022	675	286	108	60	854	195	1 875
N-3 2018-2019	547	287	48	168	795	132	1 797
(N/N-1) En %	- 42 %	9 %	- 14 %	45 %	31 %	48 %	13 %
(N/N-3) En %	- 13 %	10 %	98 %	- 35 %	56 %	184 %	19 %

La formation Animateur enregistre une régression par rapport aux années précédentes de – 42 % et de – 13 %. Elle a deux finalités : celle d'accueillir de nouveaux licenciés dans le club et celle qui permet l'accueil de mineurs dans le cadre de l'École française de vélo. Il se pose à nouveau la question de la volonté de vouloir ou de ne pas vouloir accueillir des nouveaux dans les clubs...

La formation Initiateur connaît une progression de + 9 % et de +10 %; ce qui est de très bon augure pour les structures qui accueillent des jeunes. Cependant un coup d'arrêt est constaté pour la formation Jeune éducateur fédéral (JEF)(-14 %).

La formation Moniteur connaît une hausse importante de + 45 % La réflexion sur la formation à distance se heurte actuellement au manque de moyens disponibles et permis par la Formation ouverte à distance (FOAD). Des expérimentations vont être proposées pour redonner envie et dynamisme à ces éducateurs.

Le souci de la CNF d'aller encore plus au fond des choses et de répondre aux attentes de la base a conduit à la mise en place des groupes de travail.

La formation instructeur a testé le nouveau dispositif qui se déroule en deux temps.

Le premier des deux jours en présentiel est constitué d'apports fondamentaux. Le second temps met les candidats à contribution dans la production de savoirs. Une première série de soutenances a eu lieu; quatre candidats ont présenté la thématique qui avait été retenue par le jury à savoir : la mécanique, le handicap, le Savoir Rouler à vélo, le Concours national d'éducation

routière. Ces quatre sujets ont fait l'objet de remarques positives de la part du jury. D'autres problématiques sont en cours de réalisation. Les thèmes sont très variés et devraient apporter une base documentaire non négligeable et disponible pour tous les formateurs.

En 2018, la CNF avait initié son séminaire par un symposium qui s'était déroulé à Bourges (18). Ce symposium avait débouché par la volonté de construire à la Fédération un système numérique qui intègre l'ensemble des fonctions numériques. Ce projet adopté en assemblée générale par les clubs à la quasi-unanimité a fait l'objet d'un relookage.

La CNF est persuadée qu'une étroite collaboration transversale avec les autres commissions (Jeunes, Sécurité, VTT, Tourisme, Sport-Santé, est une nécessité si l'on souhaite agir pour le développement de la Fédération française de cyclotourisme.

Les dirigeants

La réglementation évolue, la société également ; il convient de s'adapter. Les stages de formation proposés dans les départements connaissent un succès qu'il convient d'élargir. Les structures qui ont mis en place ces stages constatent une hausse des effectifs. Les thèmes abordés répondent aux attentes des acteurs du terrain.

Stage de perfectionnement photo numérique

Le Centre nature « Quatre vents » à Aubusson-d'Auvergne vient d'accueillir le premier stage de perfectionnement photo numérique au profit des licenciés de la Fédération française de cyclotourisme.

Comme on pouvait s'y attendre, ce premier stage a réuni des passionnés de la photographie, tant côtés stagiaires que côté formateurs. Les installations, l'hébergement, l'environnement, la compétence des animateurs et l'enthousiasme des stagiaires ont assuré sa réussite.

Cyclotourisme et photographie ont toujours fait bon ménage. Pour rapporter des souvenirs de voyages, des visages des compagnons de route, d'événements marquants... Mais, le résultat n'est pas toujours à la hauteur et on s'aperçoit vite que peu de choses, un petit « truc », aurait permis d'avoir un document « choc », une belle photo. Aimé Galdin, président du jury du concours photo fédéral, formateur au club photo de Saint-Apollinaire (Côte-d'Or) et Daniel Jacob, instructeur fédéral, animateur au club photo « Contraste » de Vannes-Morbihan, ont conduit les activités en salle mais aussi à l'extérieur. (voir articles sur cyclotourisme-mag.com)

En bons cyclotouristes, le vélo a été mis à contribution, certaines prises de vues étant même réalisées « en vol » avec la prudence habituelle. Capter une image en mouvement, un paysage, un monument, un portrait puis la travailler dans le but de communiquer, partager, a été le fil conducteur des travaux.

Les activités intenses ont donc alterné prises de vues, analyse critique, retouches et post-production. Les trois jours ont paru trop courts. Rendez-vous au prochain concours photo fédéral pour mesurer les progrès réalisés.

Pourquoi ce stage de perfectionnement à la photo numérique ? Au sein de la Fédération, « tout le monde » fait de la photo. Le plus souvent pour des souvenirs personnels, parfois pour les archives du club, plus rarement pour la revue fédérale ou cyclotourisme-mag. Le téléphone portable est devenu « l'appareil photo » le plus utilisé, il permet d'envoyer les photos, de les stocker.

La Fédération compte néanmoins des photographes initiés qui n'hésitent pas à envoyer leurs meilleurs clichés et participer au concours photo et/ou, plus rarement, à la photothèque fédérale.

La revue fédérale est consommatrice de photographies mais doit faire souvent appel à des professionnels. C'est la même chose pour cyclotourisme-mag car il est très difficile d'obtenir des clichés de qualité pour illustrer un article.

COMMISSION GRANDES MANIFESTATIONS

 Ghislaine Charton – Présidente de la commission Grandes manifestations

Ce rapport d'activités rappelle le bilan de l'année précédente pour les brevets et apporte un commentaire sur l'année en cours tant au niveau des concentrations que des tendances relevées sur l'homologation des brevets.

Notre mission principale est de stimuler la pratique du vélo par les brevets de tourisme. Ceux-ci permettent de découvrir la France et d'autres contrées au rythme des voyages à vélo, seul, en famille, ou en groupe. Pour nous rejoindre et fixer vousmêmes vos objectifs, aidez-vous de veloenfrance.fr

A) LES BREVETS DE TOURISME

1. Brevets des provinces françaises (BPF)

Le Brevet des provinces françaises est toujours apprécié des cyclotouristes: plus de 50 nouveaux participants cette année. Le nombre des cartes validées en 2022 dépasse les 2 200 avec 727 provinces validées: 16 lauréats ont obtenu ce brevet. Cette année, les indicateurs du mois d'août laissent présager des résultats similaires avec plus de provinces validées (plus de 900). Les homologations par Internet s'amorcent lentement. La parution de la Gazette n°24, conçue et rédigée par Jean-Louis Rougier associé à Jean-Marc Lefèvre a eu lieu en janvier. Sa mise en ligne sur le site fédéral s'est faite attendre.

Deux changements de sites BCN- BPF ont été proposés à l'initiative des Comités départementaux concernés : en Haute-Garonne (31), Cintegabelle est remplacé par la commune de Revel, en Côte-d'Or (21), La Rochepot est remplacé par le village de Bèze.

2. Brevet de cyclotourisme national (BCN)

Le Brevet de cyclotourisme national permet comme le précédent de traverser l'ensemble de notre territoire en ne recueil-

lant qu'un seul cachet-souvenir par département. En 2022, 159 participants ont été recensés pour 224 cartes homologuées. Les chiffres relevés début août semble indiquer un attrait identique pour ce brevet. Les résultats définitifs seront dévoilés fin septembre. Dix lauréats dont trois féminines sont déjà connus.

3. Brevets « À travers les Parcs »

En 2022, 9 lauréats ont été récompensés ; pour 2023, ce nombre est déjà atteint, ils seront sans doute plus nombreux, fin septembre. Les Parcs naturels régionaux (au nombre de 56) sont concernés pour les homologations. Les PNR et la Fédération ont établi une convention avec entre autres la création de ce brevet. Les parcs nationaux, ayant une politique et une gouvernance différentes, n'y participent pas tous, mais une reprise de contacts avec les parcs est en cours.

4. Brevet « Premier pas cyclo-camping »

Ce brevet oublié depuis des années par les clubs reprend vie avec une refonte du règlement, afin de promouvoir cette composante originelle du cyclotourisme. Ce brevet sera désormais homologué au niveau fédéral par Christophe Combelle et apportera 5 points par homologation dans le cadre du Challenge de France.

5. Brevet du « Centenaire »

À l'occasion du centenaire de la Fédération, la commission Grandes manifestation et Brevets de tourisme a initié un nouveau brevet touristique afin de consacrer, promouvoir et développer les autres brevets touristiques proposés au sein de la Fédération depuis sa création. Ce brevet homologué par Christophe Combelle sera unique pour chaque participant. Ce dernier devra transmettre au délégué copie de sa participation à six brevets fédéraux réalisés antérieurement ou récemment, « voir règlement » sur le site fédéral.

6. Brevet Mer-Montagne

En 2022, 116 inscriptions et 112 homologations pour 20 clubs dont 20 % de féminines. Cette progression observée devrait se consolider cette année selon les indicateurs de début août (112 inscriptions et plus de 86 homologations).

7. Brevet d'initiation au cyclotourisme familial (BICF)

Le compteur est à zéro à la date du 1^{er} septembre, peut-être deux BICF lors d'un week-end en famille en septembre... c'est le triste reflet de l'absence de familles dans les clubs.

8. Voyage itinérant (VI)

En 2022, les homologations représentent 1 467 voyages validés. Les distances réalisées sont comprises entre 250 et 1 200 km; pour les VI réalisés à l'étranger, les pays les plus visités sont le Danemark, l'Italie et l'Espagne. Les VI réalisés autour de Pâques-en-Provence, sont au nombre de quatre.

Cette année les homologations effectuées par Éric Vergnes sont d'environ 1 167 voyages validés début août, soit en progression par rapport à l'an dernier à la même époque. Le bilan ne sera établi que début octobre. Dès à présent, ces chiffres indiquent que nous serons en croissance par rapport aux résultats de l'an dernier.

Concernant les VI vers Brantes – Pâques-en-Provence seulement six ont demandé leur homologation avec les cartes spécifiques. Par contre, Éric Vergnes signale que plus de 30 voyages itinérants pour la même destination lui ont été transmis avec les cartes habituelles. À ce sujet, les informations sur ce VI spécifique dans la revue Cyclotourisme n°732 de mars 2023 étaient inexactes et ont semé le doute chez quelques participants.

9. Randonnée permanentes (RP)

Cette année, notre délégué Serge Massot a publié le numéro 1 de la Gazette RP que tous les présidents de CoReg ont reçu, charge à ces structures de retransmettre à leurs CoDep respectifs (trois retours positifs obtenus). Y sont intégrés les éléments de l'enquête annuelle.

L'enquête de fréquentation des randonnées permanentes de l'année écoulée a donné des résultats similaires à ceux de l'année précédente. Les randonnées de courtes distances sont celles qui sont le plus privilégiées. Cinq nouvelles RP ont été labélisées en 2022. Leurs créateurs ont demandé à ce que leurs circuits ne soient pas détaillés sur veloenFrance.fr conformément au choix possible; par contre, le dépliant d'information y figurera. 15 dossiers sont en cours d'instruction.

Pour cette année, il semble que l'activité des RP a baissé. Comme chaque année, nous sollicitons les gestionnaires d'août à fin septembre afin d'établir une image des participations de l'année. À la date de rédaction de ce document, il est trop tôt pour faire un bilan même partiel, des résultats de fréquentation des RP labellisées.

10. Challenge de France

Le Challenge de France comprend toutes les activités et manifestations que les structures et organisateurs ont transmis, bien souvent après un nombre important de relances. Outre Les données des brevets et des participations à la vie associative (BCN, BPF, Brevet européen, Brevet des parcs, Brevet des « Quatre Vents », RP, prix Pierre Roques, Fête du vélo, Préaccueil, Diagonales et Voyages itinérants) seront transmis par les délégués ; les données des Critériums du jeune cyclotouriste et Concours d'éducation routière, les concentrations à label, les Vertes Tout-Terrain, les Cyclomontagnardes, les assemblées de structures, les formations, les manifestations féminines ainsi que les brevets de distance ont ou seront transmis avant la fin de l'échéance, le 30 septembre. L'exhaustivité des données ne sera pas obtenue, comme chaque année, par le délégué, malgré les relances souvent doublées. En effet, des négligences ou des oublis des responsables ou organisateurs ne permettent d'obtenir qu'une vue partielle des activités fédérales des clubs. Il s'avère que ce sont bien souvent les mêmes responsables qui tardent ou omettent à transmettre ces informations, pénalisant par ce fait les clubs participants.

Après publication des résultats en novembre, le délégué est amené à répondre aux nombreuses demandes de clubs quant à leur classement et au détail des participations prises en compte. Ces négligences lui sont parfois reprochées bien qu'il ne puisse y remédier.

La totalité des informations prises en compte pour l'exercice 2023 sera connue fin septembre. À ce jour, le bilan partiel indique que 64 % des assemblées de CoDep, et 82 % des AG de CoReg sont transmises et enregistrées. Toutes les manifestations à label et les Vertes Tout-Terrain ont fourni leurs participations. Pour les Cyclomontagnardes, seules deux ont envoyé leurs participations à la fin août.

Concernant les brevets touristiques, les brevets longues distances, les nuitées au Centre nature « Quatre Vents » et les structures labellisées École française de vélo, toutes ces informations seront transmises par les délégués et le siège fédéral, comme habituellement, fin septembre.

L'appel à candidatures pour assurer le remplacement du délégué n'a rien donné, semble-t-il, mais il est encore temps ; faute de quoi, la transition en binôme durant quelques mois afin de garantir la pérennité du Challenge de France ne sera pas assurée.

B) CONCENTRATIONS NATIONALES 2023

Les concentrations nationales de Pâques, de la Pentecôte et de l'Ascension sont normalement des événements incontournables dans la vie de notre Fédération. Pourtant cette année, à l'aube de son Centenaire, seule celle de Pâques a été organisée. Le manque d'organisateurs et la désaffection pour ces rassemblements posent question.

En 2023, nous avons retrouvé une belle concentration à Brantes (84) rassemblant plus de 700 cyclos dans une ambiance digne de la tradition.

Les autres concentrations plus confidentielles mais toutes aussi sympathiques ont rassemblé chacune une centaine de participants, participation qui évolue surtout en fonction de la situation météorologique :

- celle de Candes-Saint-Martin (37), le 18 juin, le 91° meeting, à l'invitation de l'Union cyclotouriste de Touraine sur le site surplombant la confluence de la Loire et de la Vienne.
- celle du Mas de la Barque (30), le 27 août, organisée par le CoDep du Gard et le Cyclo évasion Saint-Hilaire de Brethmas, impacté par la mauvaise météo.
- celle du col de Pavezin (42), souvenir Vélocio, rassemblera comme chaque année les cyclos face à la plaque souvenir, autour du CoDep 42 (le 24 septembre), dans un pur esprit d'amitié et de convivialité.

Concentrations nationales 2024

- Pâques-en-Provence (centenaire de cette concentration) à Pernes-les-Fontaines (84) : du 30 mars au 1^{er} avril ;
- Ensemble à vélo rassemblement le 2 juin à Paris (75);
- Semaine fédérale internationale du cyclotourisme du 20 au 28 juillet à Roanne (42);
- Pierre plantée le 1er mai à Lamalou-les-bains (34);

Candes-Saint-Martin (37) le 23 juin ;

- Mas-de-la-Barque (30) le 25 août ;
- Souvenir Vélocio au col de Pavezin le 22 septembre ;
- Appel des Pyrénées le 13 octobre, à Germs-sous-l'Oussouet (65).

Aides aux structures dans le cadre de concentrations nationales

Les manifestations nationales à label sur plusieurs jours et conformes au cahier des charges seront aidées par la Fédération à hauteur de 350 € / jour pour un week-end de deux jours ; la somme sera portée forfaitairement à 1 000 € pour trois jours -week-end prolongé.

Semaine européenne de cyclotourisme

En 2023, la Semaine européenne a eu lieu à Plasencia en Espagne. La présence française était cette année plus modeste qu'en 2022 - 267 cyclotouristes de la Fédération - mais non moins conviviale.

En 2024, les cyclotouristes sont conviés à la Semaine européenne du 29 juin au 6 juillet au Portugal (à Vila Pouca de Aguar).

SEMAINES FÉDÉRALES - VÉL'EUROPE TOUR CYCLOTOURISTE

Jacky Brosseau, chargé de missions

Avec mon groupe de travail, nous nous sommes occupés de trois activités : les Semaines fédérales internationales de cyclotourisme, le Tour cyclotouriste et le Vél'Europe.

Habituellement, nous nous contentions de donner les chiffres sur les activités dont j'assure la responsabilité. Un nombre d'adhérents ne connaissent pas ou peu ce que nous faisons, c'est pourquoi, cette année nous souhaitons vous expliquer le but de ces activités et le travail que cela représente, pour la dizaine de bénévoles, qui sont avec moi et que je remercie très vivement.

ACTIVITÉ SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Le rôle est de :

- trouver des lieux, des associations et infrastructures pour recevoir désormais entre 6 et 8 000 participants sur une semaine ;
- faire appliquer le cahier des charges de la Fédération (ce qui n'est pas toujours facile) ;
- contrôler que les décisions prises par la Commission d'organisation de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme (Cosfic) seront applicables aux autres et ce dans des conditions financières ne remettant pas en cause l'équilibre financier général;
- aider les Cosfic à surmonter les difficultés liées aux exigences sécuritaires et sanitaires qui sont de plus en plus lourdes à supporter;
- aider et faire organiser des formations pour l'utilisation des logiciels ;

- faire en sorte que le matériel fédéral ne soit pas trop abîmé dans les transports et éventuellement de le faire remettre en état si besoin ;
- aider les différentes commissions pour la mise en place de leur activité propre ;
- répondre aux questions des adhérents alors que nous constatons qu'ils sont de plus en plus exigeants ;
- assister aux différentes réunions qui sont souvent très éloignées;
- organiser le retour d'expériences qui a pour but d'expliquer les bonnes pratiques aux prochaines Cosfic.

Concernant cette année 2023, nous étions 5 500 participants à Pont-à-Mousson dans l'est de la France. Nous avons eu quatre jours de pluie, ce qui n'a pas empêché toutefois un grand nombre de cyclotouristes de rouler. Mais les consommations ont été moindres sur les points d'accueil, ce qui se ressentira au bilan financier... Dommage car l'organisation était parfaite, nous n'avons pas eu d'accident grave et l'ambiance était bonne. Bravo aux organisateurs et aux bénévoles. Actuellement, nous préparons celles de Roanne (42) et Orléans (45) et nous venons de valider Château-Gontier-sur-Mayenne (53). Pour le moment l'avenir des SF n'est pas en péril, mais il ne faudrait pas que la participation continue de baisser car, en parallèle, les coûts augmentent, ce qui risque de rendre l'équilibre financier compliqué.

Contrairement à ce que certains adhérents pensent, préparer une Semaine fédérale est un travail titanesque avec souvent pour les organisateurs la crainte de l'accident ou du déséquilibre financier. Leur principale motivation est bien sûr de faire connaître leur région grâce au vélo et aussi une reconnaissance du travail bien accompli.

Malheureusement le comportement de certains participants démontre que cet engagement bénévole n'est pas toujours reconnu à son juste niveau. C'est triste et démotivant.

ACTIVITÉ VÉL'EUROPE

Cette randonnée hors des frontières françaises a pour but de rallier à vélo les capitales européennes pour terminer à Paris en 2024, année des Jeux olympiques, en faisant la dernière étape entre Athènes et Paris. Nous devions faire ce périple en six années ce qui représentait 2500 km environ par an en quatre semaines (avec une journée repos et visite dans chaque capitale), mais la guerre en Ukraine et la Covid ont modifié notre planning, avec la contrainte de toujours terminer l'année des JO de Paris. Ce qui nous a conduit à augmenter la durée des séjours et le nombre des étapes chaque année. Cette année, nous sommes partis de Prague en République tchèque, nous avons ensuite traversé l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, la Croatie, la Serbie, la Bosnie Herzégovine et la Roumanie pour terminer en Bulgarie à Sofia.

Nous étions 46 roulants (dont 10 femmes) moyenne d'âge 68 ans, et 4 bénévoles. Sur les 2 800 km et 30 étapes nous avons eu beaucoup de pluies, d'orages, ce qui rendait les routes très difficiles d'accès surtout dans ces pays où le réseau routier secondaire n'est pas encore parfait. Malheureusement, malgré toutes nos précautions sur la sécurité nous avons déploré deux accidents. Aucun n'a engagé notre responsabilité. Le premier fait suite à une chute due aux « nids de poules » avec une hanche cassée nécessitant un rapatriement. Pour le second, il s'agit d'un refus de priorité par un automobiliste, hélas fatal à notre ami Michel Simon.

En ce moment, nous préparons 2024, périple qui sera en ligne fin octobre sur le site fédéral.

ACTIVITÉ TOUR CYCLO 2023

Ce Tour cyclotouriste, dont c'était la 19e édition, a été proposé pour la première fois il y a 31 ans (organisation un an sur deux). Son objectif est de réaliser en mode cyclotourisme le tour de la France avec les mêmes caractéristiques techniques que le tour professionnel de l'époque soit environ 2 800 à 3 000 km en 20 étapes. C'est ce que nous avons fait cette année avec un parcours exceptionnellement montagneux - dénivelé de 42 000 m, ce qui n'est pas le cas chaque fois. Les 31 participants (dont une femme), parmi lesquels le plus jeune avait 49 ans et le plus âgé 75 ans (moyenne d'âge 67 ans, ayant presque tous un passé cycliste) ont réussi ce défi sportif (y compris en faisant des photos) malgré le climat très changeant. Nous avons connu les quatre saisons en trois semaines (canicule, orage violent avec beaucoup d'eau, et pour finir de la neige). À l'arrivée, ils avaient presque tous oublié les grandes difficultés surtout celles connues en Italie... Un diaporama est disponible sur Cyclotourisme-mag grâce à notre reporter André Lacombe que je remercie.

Au niveau de l'intendance du midi cette année, nous l'avons fait en étroite collaboration avec les CoDep/Clubs qui nous préparaient les repas. Cette expérience est à poursuivre car non seulement c'est un soulagement pour les organisateurs mais c'est aussi une source d'échanges entre les adhérents locaux et la Fédération.

Pour conclure ce compte-rendu, un grand merci aux bénévoles qui m'ont accompagné, ceux qui créent les circuits, ceux qui recherchent les hôtels, ceux qui préparent les repas, ceux qui chargent et déchargent les bagages, ceux qui secourent les participants en difficultés mécaniques par exemple, ceux qui conduisent les véhicules, le personnel du siège qui nous aide pour les inscriptions, la comptabilité, la publicité... Merci aussi aux nombreux participants qui acceptent gentiment toutes les modifications et adaptations de programme que nous devons faire tout du long de ces voyages.

COMMISSION JEUNES

Christophe Dufour • Pascal Landais
 Co-présidents de la commission Jeunes

LES ÉVÈNEMENTS « JEUNES »

L'objectif 2023 pour les jeunes était d'arriver à conserver le même nombre d'évènements, voire de l'augmenter après une année 2022 marquée par la reprise des principaux évènements nationaux : la Semaine nationale et européenne des jeunes, le Critérium national des jeunes cyclotouristes route et VTT, Concours national et européen d'éducation routière ainsi qu'un voyage itinérant pour les jeunes routiers (Trait d'union en 2021 et Tour de Bretagne en 2023). Ce but a pu être atteint avec néanmoins la nécessité de devoir faire évoluer certaines organisations pour arriver à les maintenir.

CONCOURS EUROPÉEN D'ÉDUCATION ROUTIÈRE (SEPT. 2022)

Ce concours, placé sous le patronage de la FIA, créé en 1986, se déroule dans un pays européen sur une journée complète, au cours de laquelle les quatre enfants (deux garçons et deux filles) de 10 à 12 ans représentant leur pays doivent accomplir divers exercices théoriques et pratiques. Les épreuves testent la connaissance des participants sur les règles de circulation et les réglementations destinées aux cyclistes, ainsi que leurs compétences en matière de conduite et de maniement du vélo. Comme chaque année, la Fédération française de cyclotourisme représentait la France sur l'édition qui s'est déroulée à Zadar en Croatie du 24 au 26 septembre 2022. Ce concours fut de l'avis de tous très relevé et nos quatre jeunes qualifiés sont revenus avec une honorable dixième place sur dix-neuf équipes. Le vote des jeunes participants a consacré pour la première fois l'œuvre de nos petits Français au concours de la décoration du casque qui se déroule au cours de cet évènement.

Pour l'édition 2023 qui vient de s'achever au Monténégro, le quatuor français vient de décrocher une brillante cinquième place particulièrement encourageante à moins d'un an d'une édition 2024 en France. Effectivement, treize ans après une première édition en 2011, ce Concours européen d'éducation routière reviendra à Paris avec la Fédération française de cyclotourisme comme organisateur.

CRITÉRIUM NATIONAL DU JEUNE CYCLOTOURISTE ROUTE ET VTT ET CONCOURS NATIONAL D'ÉDUCATION ROUTIÈRE (MAI 2023)

Un des objectifs de cette année 2023 était de faire un évènement à part entière avec ces deux manifestations à classement qui contribuent à l'obtention de notre délégation d'État. Cela répondait également à un des objectifs du projet sportif fédéral de l'olympiade

de mieux valoriser ces deux épreuves nationales destinées aux jeunes licenciés dans nos Écoles françaises de vélo (EFV).

En sortant ces deux concours de la Semaine nationale des jeunes, accueil collectif de mineurs au cœur de l'été, pour les organiser à l'Ascension donc avant la fin de la saison pour les Écoles françaises de vélo, la visibilité de ces deux évènements a été renforcée : notamment auprès des médias, des parents qui ne sont pas encore en vacances d'été mais également des Écoles françaises de vélo. Douze titres nationaux ont été décernés lors de cet événement, des reportages vidéo sont disponibles sur la chaine YouTube de la Fédération :

https://www.youtube.com/@FFCyclotourisme.

Au total, c'est 172 jeunes qui ont pu participer à ces finales nationales. Pour les épreuves du *Critérium national VTT*, la participation a été conforme aux quotas régionaux avec cependant un déficit du nombre de jeunes filles sélectionnées sur cette épreuve. Malheureusement depuis plusieurs années, les épreuves sur route ne sont également pas plébiscitées par l'ensemble des régions qui ne sont pas en mesure de remplir leur quota de jeunes sélectionnés.

COREG	CNER	ROUTE	VTT	NB DE JEUNES
GRAND-EST	4	7	14	25
ÎLE-DE-FRANCE	4	9	10	23
NORMANDIE	3	9	10	22
BRETAGNE	4	7	9	20
PACA	3	2	13	18
CENTRE - Val de loire	4	4	5	13
PAYS DE LA Loire	2	2	8	12
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	4		8	12
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	4		7	11
NOUVELLE AQUITAINE	3		8	11
HAUTS-DE- FRANCE	3	2		5
TOTAL	38	42	92	172

Concernant le Concours d'éducation routière, alors que les régions ne pouvaient sélectionner que leurs quatre meilleurs jeunes, aucun brevet « expert » de plus de 360 points n'a pu être décroché à l'image de l'année dernière et seulement 10 jeunes ont obtenu un brevet « qualifié » avec plus de 300 points. Ces résultats attestent qu'il reste à progresser sur la sélection des meilleurs jeunes au sein des régions avec un objectif de participer à cette finale nationale.

Le choix de la ville de Rambouillet a permis d'organiser ces deux épreuves sur deux sites, la bergerie nationale et l'hippodrome, mais surtout d'initier une première collaboration avec la mairie et la bergerie nationale en vue de l'organisation du *Paris-Brest-Paris* des jeunes du mois d'août. Ce choix s'est avéré particulièrement judicieux avec un accueil chaleureux de l'ensemble de ces acteurs et une implication exemplaire du Club cyclo de Rambouillet.

Pour la première fois un classement des régions a été établi sur la base des places au classement par région sur les trois finales nationales des jeunes : *Critérium VTT, Critérium route* et *Concours d'éducation routière*. Un trophée, remis en jeu chaque année, récompense la région la mieux classée sur l'ensemble des épreuves jeunes et le nom de la région est gravée sur ce trophée exposé au siège de la Fédération.

PLACE	COREG	CNJC VTT	CNJC ROUTE	CNER	POINTS
1	GRAND-EST	1	1	3	5
2	CENTRE - VAL DE LOIRE	2	7	1	10
	ÎLE-DE-FRANCE	3	5	2	10
3	PACA	5	2	9	16
4	HAUT-DE- FRANCE	11	3	5	19
5	AUVERGNE RHÔNE-ALPES	4	n n	8	23
6	PAYS DE LA LOIRE	6	6	11	23
7	BOURGOGNE FRANCE-COMTÉ	8	n	4	23
8	NORMANDIE	9	4	10	23
9	BRETAGNE	10	8	6	24
10	NOUVELLE AQUITAINE	7	11	7	25

Félicitations à tous les participants, aux bénévoles et aux éducateurs pour leur implication dans ces finales nationales. Grâce à leur engagement, le cyclotourisme en France continue de prospérer, et de nombreux jeunes cyclotouristes talentueux ont pu faire valoir leurs compétences lors de ce week-end sportif à la campagne.

LA SEMAINE NATIONALE DES JEUNES (JUILLET 2023)

La difficulté qui perdure depuis quelques années de trouver un organisateur pour cet évènement s'est à nouveau confirmée pour cette année 2023. L'édition 2022 était initialement prévue en juillet 2019. C'est ainsi que depuis 2018 aucun Comité départemental ne s'est porté candidat pour l'organisation de ce rassemblement des jeunes. Afin de pallier ce manque de candidatures, nous avons proposé aux régions des séjours inter-régionaux, avec un financement fédéral exceptionnellement trois fois plus important que l'aide promotion loisir habituelle d'un séjour jeune. Finalement, ce sont neuf régions qui ont

participé à cette Semaine jeunes sur plusieurs sites avec une participation proche de l'année dernière à Vesoul.

COREG	LIEU SÉJOUR	NB DE JEUNES	NB D'ENCADRANTS
BOURGOGNE FRANCE-COMTÉ	Lac de Madine (55)	27	10
GRAND EST	Lac de Madine (55)	75	18
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Usson-en-Forez (42)	55	14
ÎLE-DE-FRANCE	Clécy (14)	39	15
PAYS DE LA LOIRE	Guerlédan (22)	24	10
NORMANDIE	Lac de Naussac Langogne (48)	60	30
CENTRE - VAL DE LOIRE	Lac du causse (19)	32	12
NOUVELLE AQUITAINE	Lac du causse (19)	47	12
PACA	Usson-en-Forez (42)	22	5
TOTA	L	381	126

Des points positifs sont ressortis à l'issue de ces séjours comme : des séjours à taille humaine pour les jeunes et encadrants avec une organisation plus flexible des journées, des échanges et une coordination plus facile que sur une SNEJ centralisée avec beaucoup plus d'acteurs, une véritable proximité entre les participants et l'encadrement des comités régionaux qui se sont mis en binôme, une réduction des coûts de transport avec des sites globalement plus proches.

Les points négatifs résident principalement dans le fait que, l'organisation étant répartie sur l'ensemble du territoire, toutes les régions ne se rencontrent pas et la notion d'évènement national n'est donc pas visible aux yeux de tous ; l'absence de jeux inter-régions. Trois régions - Hauts-de-France, Bretagne et Occitanie - n'ont pas participé à ces séjours multi-sites, ce qui est regrettable. Un retour d'expérience plus approfondi sera effectué lors du prochain séminaire jeunes.

SEMAINE FÉDÉRALE DES JEUNES (JUILLET 2023)

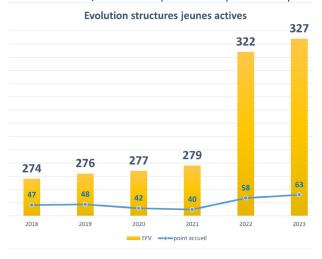
Depuis quelques années le point d'accueil jeunes de la Semaine fédérale ne trouve plus son public. Ce sont 27 jeunes seulement qui ont participé cette année à Pont-à-Mousson aux différentes sorties proposées. La baisse globale des participants à la Semaine fédérale ne suffit pas à expliquer cette désaffection. L'augmentation de la moyenne d'âge des participants en est probablement une raison plus importante. De plus, les Écoles françaises de vélo sont totalement absentes de cet événement. Une réflexion et un plan d'actions sont en cours pour enrayer cette baisse et redonner enfin un élan à la participation des jeunes sur la Semaine fédérale pour les prochaines éditions.

PARIS-BREST-PARIS DES JEUNES (AOÛT 2023)

Ce sont 35 jeunes cyclotouristes, soit 6 filles et 29 garçons, qui ont pris part à cette expérience unique. Ils ont parcouru 1 267 km pour faire Rambouillet-Brest-Rambouillet, découvrant ainsi le voyage itinérant et les valeurs du cyclotourisme. Pour cette édition, la Fédération française de cyclotourisme a mis un focus particulier sur cet événement dédié aux jeunes licenciés de 14 à 17 ans. Une équipe de journalistes, de nombreux correspondants de la presse régional, et Jean-Pierre Giorgi, rédacteur de cyclotourisme-mag, ont notamment réalisé une série de plusieurs portraits de jeunes exprimant leurs visions du cyclotourisme et leurs attentes sur un aussi grand voyage. À travers ce périple c'est bien la promotion des valeurs du cyclotourisme qui a été mise à l'honneur : convivialité, partage et entraide, découverte touristique et un goût certain de l'effort en pratiquant une activité physique quotidienne tout en prenant du plaisir sans chronomètre.

LES ÉCOLES FRANÇAISES DE VÉLO (EFV)

Le nombre d'Écoles françaises de vélo continue d'augmenter légèrement avec 5 écoles supplémentaires par rapport à l'année dernière. Cette augmentation cache cependant une diminution de plus de 1000 jeunes. Le nombre moyen de jeunes au sein d'une école française est ainsi passé de 26 jeunes à 23 jeunes.

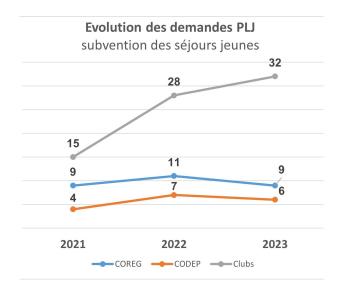


Paradoxalement le nombre de clubs accueillant des jeunes sans demander le label EFV continue également de progresser en passant de 58 à 63. Ces jeunes ne bénéficient donc pas de la gratuité de l'assurance, soit 22€ / jeune ; alors que les prérequis et la réglementation pour obtenir ce label sont exactement les mêmes pour une structure jeune sans label que pour une École française de vélo.

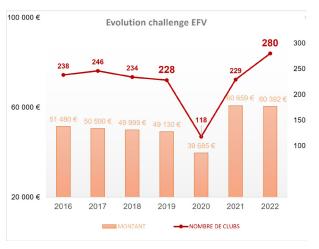
LES AIDES FINANCIÈRES
POUR LES ÉCOLES FRANÇAISES DE VÉLO

Les demandes de subvention Promotion-Loisir-Jeunes (PLJ)

Les structures jeunes ont repris l'organisation de séjours ou de voyages itinérants. Les demandes des comités départementaux et régionaux restent stables mais les demandes des Écoles françaises de vélo augmentent en passant de 28 à 32 demandes. Cet indicateur est particulièrement intéressant compte tenu qu'un séjour est un levier important pour pérenniser les jeunes au sein d'une école.



Le Challenge national des Écoles françaises de vélo



Depuis 2021 le Challenge national des Écoles françaises de vélo est dématérialisé avec un formulaire numérique qui permet également le renouvellement du label pour l'année suivante. Cela a permis d'augmenter significativement la participation des écoles. Cette participation a effectivement bondi pour atteindre 280 écoles pour l'année 2022, soit pratiquement une augmentation de 20 % par rapport aux 228 participants de 2019 avec la version papier.

Le montant total des aides a également augmenté même si depuis cette année 2022 l'enveloppe globale est maintenant plafonnée à 60 000 €. Une troisième catégorie pour le challenge a été créée pour mieux répartir cette enveloppe globale de manière équitable entre :

- les écoles de moins de 25 jeunes,
- les écoles de 25 à 45 jeunes,
- les écoles de plus de 45 jeunes.

LES DÉCISIONS ADOPTÉES EN COMITÉ DIRECTEUR

La commission Jeunes a travaillé en collaboration étroite avec la Direction technique nationale et les délégués régionaux jeunes, avec une réunion mensuelle. Elle a porté plusieurs projets validés lors des réunions du Comité directeur fédéral :

Janvier 2023

Réglementation générale activités et accueil de mineurs

- Qualification pour l'encadrement des activités jeunes avec une extension aux diplômes d'État « activités du cyclisme ».
- Le référent Jeunes du club ou le responsable de l'EFV n'est pas tenu à l'obligation de diplôme dès lors qu'il n'encadre pas l'activité sur le vélo.
- Mutualisation possible des encadrants entre clubs pour assurer les activités des jeunes.
- Catégorie d'âge juniors étendue à 18 ans dans l'année de licence.

Règles PLJ

- Pendant les manifestations gérées et/ou cofinancées par la Fédération, aucune aide PLJ ne sera attribuée à tout autre séjour, afin d'encourager les Écoles françaises de vélo à participer à ces événements fédéraux.
- Le montant de l'aide octroyée passe de 4 à 5 € par jour.

Règlement du Challenge national EFV

- Supprimer le fait que l'EFV doit participer à deux activités car cela n'a jamais été appliqué pour l'attribution du challenge.
- Mettre le barème des points dans une grille Excel en annexe qui pourra évoluer chaque année sans devoir changer la réglementation.

Mai 2023

Évolution de l'espace structure Exalto

- Ajouter la fonction *Délégué jeunes* parmi les membres du bureau pour les structures CoReg et CoDep à l'image des « délégués formation » qui sont déjà déclarés.
- L'article 5 de la Règlementation générale relative aux activités et à l'accueil de mineurs au sein d'un club précise qu'il doit être indiqué dans le règlement du club une personne référente au sein de celui-ci qui accueille des jeunes avec ou sans structure École française de vélo.

Pour les clubs qui souhaitent saisir des licences jeunes (Team EFV ou jeunes de moins de 18 ans) la déclaration d'un référent jeunes dans l'onglet « Bureau » devient donc obligatoire à l'image du Délégué sécurité.

Pour les clubs sans structure École française de vélo, cela peut être le nom du président qui est à déclarer en plus de sa fonction de président car il sera le responsable de l'accueil des mineurs au sein du club comme indiqué dans l'article 4 « Responsabilité ».

Tant qu'un référent jeune n'est pas indiqué dans la structure du club, il n'est pas possible de saisir une licence jeune - 18 ans ou une licence Team Vélo au sein du club. Pour les clubs qui n'accueillent pas de jeunes, en dehors des licenciés famille, cette déclaration d'un référent jeunes n'est donc pas obligatoire.

PERSPECTIVES 2024

L'objectif 2024 sera de rapprocher les évènements Jeunes des évènements fédéraux afin de palier au cloisonnement entre les évènements à destination jeunes et les évènements fédéraux pour les adultes.

Par exemple le séminaire jeunes se tiendra avant l'assemblée générale. Les épreuves jeunes à classement (*Critérium national* et Concours d'éducation routière) seront à nouveau organisées à l'Ascension sur le site de la *Maxi-Verte* dans le Lot (46).

Les Écoles françaises de vélo ainsi que les structures Jeunes départementales et régionales seront encouragées à organiser des voyages itinérants à destination de Roanne pour l'ouverture de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme.

L'extranet autour des EFV sera ouvert à l'ensemble des éducateurs actifs au sein des Écoles françaises de vélo.

COMMISSION ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

 François Beaudouin – Président de la commission Accueil des personnes en situation de handicap

Dans la continuité de 2022, l'année 2023 a été très riche pour notre nouvelle commission. Tout d'abord, rappelons notre objectif : le nombre de personnes en situation de handicap est en constante croissance dans nos structures, il est important de faire de l'accueil de tous une priorité de nos clubs, mais aussi et surtout que chacun d'entre nous, licencié ou responsable d'une structure se sente concerné par l'accueil de l'autre quelle que soit sa différence.

C'est pourquoi, avant chaque réunion de commission, un message est envoyé à toutes les structures pour leur permettre de nous interpeler et ainsi, pour nous, être au plus près de celles-ci avec bien évidemment un retour après notre réunion : malheureusement cette année la réunion prévue n'a pu avoir lieu à cause des problèmes de transport liés aux mouvements sociaux.

Notre prochaine réunion se tiendra fin octobre à Roanne. Oui la différence, surtout lorsqu'il s'agit d'un handicap physique, mental, voire psychique, peut faire peur et entraîner une réticence quant à l'accueil : c'est toute la mission de notre commission : démystifier, expliquer, rassurer, encourager, témoigner, inciter.

Quelles ont été nos actions en 2023 ?

- la revue Cyclotourisme en mode accessible, pour les personnes malvoyantes et les non-voyants, est envoyée chaque mois à celles et ceux qui en ont fait la demande (une cinquantaine de personnes à ce jour). Celle-ci est réalisée par roulement par une équipe d'une dizaine de personnes menée par Yves Schneider: merci beaucoup à lui et à toute l'équipe.

Nous avons demandé à la commission Communication de la Fédération de retravailler ensemble quelques documents dont principalement le Dossier de presse et le guide Réussir l'accueil dans mon club . Nous avons étudié, comme chaque année, des dossiers pour la dotation AG2R La Mondiale : sept dossiers ont été étudiés avec une dotation globale attribuée de 36 000 €.

Nous avons organisé à Roanne un stage de pilotage de tandems. Nous avons enrichi la documentation à disposition des licenciés et structures dans la partie *Gestion documentaire* du site de la Fédération.

Nous avons relayé des « Appels à pilotes » pour différentes randonnées.

Nous avons contacté la Fédération française handisport et la Fédération du sport adapté, pour une mise à jour et/ou une révision des conventions. À ce sujet, nous devons rencontrer la Fédération française handisport qui a souhaité revoir la convention établie en 2014.

Nous avons également envoyé à la SNCF un document technique préparé par Christophe Derouet intitulé Tandems et tricycles dans les trains.

Nous avons répondu à l'appel à « Volontaires » » pour les Jeux paralympiques de Paris 2024.

Nous avons accompagné la Cosfic de Pont-à-Mousson (54) dans l'accueil des personnes en situation de handicap sur la semaine et plus particulièrement dans l'organisation et l'animation de la journée du vendredi. Merci à Dominique Lecomte et à son équipe.

Nous poursuivons notre accompagnement des clubs qui ont le projet d'accueillir des personnes en situation de handicap. Nous les incitons à annoncer ou à rédiger un compte rendu de leur manifestation dans cyclotourisme-mag ou dans la revue Cyclotourisme.

Nous avons assuré la promotion ou rendu compte à leur demande de nombreuses manifestations : voyage itinérant en Baie de Somme, par le club de Serquigny, « l'Ain possible », pour les handicaps invisibles.

Prochainement, nous allons nous réunir à Roanne pour rencontrer les licenciés et structures de la région, mais aussi la Cosfic afin de préparer ensemble l'accueil des personnes en situation de handicap à la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Roanne (42) en 2024, puis à Orléans (45) en 2025 et enfin Château-Gontier-sur-Mayenne (53) en 2026.

L'année 2024 avec la tenue des Jeux paralympiques à Paris devra être aussi pour nous une grande et belle occasion de faire progresser la pratique du vélo tous ensemble au sein de nos clubs.

Notre commission est là pour vous accompagner, vous conseiller dans votre démarche ; n'hésitez pas à nous solliciter :

accueilpourtous.handicap@ffvelo.fr

COMMISSION PRÉ-ACCUEIL

 Marie-Christine Dudragne – Présidente de la commission Pré-accueil

Au 31 juillet, nous comptabilisons 55 conventions signées. Il faut remonter à 2017 pour en compter quatre de plus.

Nous félicitons tous les clubs qui accueillent de nouveaux adhérents; la richesse de ce dispositif est encore inexploitée pour augmenter le nombre de nouveaux adhérents au sein de notre Fédération, mais c'est déjà un grand pas : 16 % de plus qu'en 2022.

Certaines régions sont largement en tête alors que d'autres ont bien relancé ce dispositif et ne tarderont plus à remonter en tête des statistiques.

Il est à noter que chaque signature de convention apporte 100 points (= 100 €) à la structure qui en fait la démarche. Cet avantage non négligeable devrait conforter les dirigeants à encourager les membres de leur comité à y souscrire. Depuis 2021, les démarches administratives sont simplifiées et allégées, le nombre de sorties réduit. L'espace Structures met en exergue la convention Pré-accueil, avec la facilité de retrouver tous les documents et explications pour y parfaire : gestion documentaire, commissions fédérales et pré-accueil.

Il est important de rappeler le rôle des Comités départementaux qui promeuvent l'accueil dans les clubs. Ils signent le projet de convention adressé par le club, d'où l'importance de relayer en amont ce dispositif dans les clubs qui, à mon sens, est encore méconnu par un grand nombre de clubs.

Enfin, la « porte » est toujours ouverte pour renforcer la commission Pré-accueil, maintenue par une « main de chef » en la personne dévouée de Christian Huort, depuis sa création.

COMMISSION LONGUES DISTANCES ET BREVETS SPORTIFS

 Stéphane Gibon – Président de la commission Longues distances et Brevets sportifs

Les années 2021 et 2022 ont vu la création d'une commission Longues distances et Brevets sportifs. Les premières actions ont été :

- la création d'un label Longues distances : ce label peut être attribué à toutes les randonnées (minimum 200 km/jour pour la route) répondant à des critères de qualité puis la promotion de ce calendrier Longues distances à partir de 2022.
- un autre point important de cette année 2022 est la digitalisation de l'inscription aux Diagonales de France® directement sur le site Internet de la Fédération.
- l'année 2023 a été riche en évènements, principalement par l'organisation de beaux BRM en préparation du Paris-Brest-Paris Randonneur®

POINT SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2023

- Le calendrier des événements Longues distances a été diffusé via communiqué de presse, via des publicités dans la presse magazine mais nous devons encore accentuer notre communication à l'extérieur de notre mouvement. Nos événements sont encore peu couverts en dehors de la Fédération.
- Une cotation de la difficulté de nos randonnées a été faite afin que chacun puisse rapidement se situer vis-à-vis d'une randonnée Longues distances.
- Deux clubs se sont affiliés afin d'organiser des manifestations Longues distances dans le Calvados et Hérault (toutes deux en VTT / Gravel).
- Les Diagonales de France ® ont désormais leur inscription en ligne et également leur étude d'itinéraire sur veloenfrance.fr
- La Fédération a répondu à toutes les sollicitations qui lui ont été faites dans le cadre de l'organisation du 20° Paris-Brest-Paris Randonneur [®], mais nous avons à regretter la faible mise en valeur du stand fédéral présentant les activités Longues distances de la Fédération (*Diagonales*) et de ses clubs par les

organisateurs lors de la manifestation.

- Création d'un nouveau Brevet Dodécaudax [®] qui consiste à réaliser un 200 km (randonnée organisée, permanente ou personnelle) douze mois consécutifs.

POUR L'ANNÉE 2024, LES ACTIONS À MENER

- Partager le Rex du 20° Paris-Brest-Paris Randonneur ® avec l'Audax club parisien.
- Création, diffusion et promotion d'un calendrier longues distances plus restreint d'évènements pour l'année 2024.
- Déploiement du Dodécaudax ® à partir du 1^{er} janvier 2024 : communication fédérale, mise en place de l'outil de validation des brevets et pourquoi pas s'étendre à de nouveaux brevets ou « moderniser » les plus anciens.

COMMISSION RELATIONS AVEC LES STRUCTURES

 Christian Proponet – Président de la commission Relations avec les structures

La commission Relations avec les structures est un trait d'union entre le Comité directeur et les structures ; au service des clubs, comités départementaux et régionaux, elle doit servir de relai pour expliquer la politique fédérale et faire remonter les préoccupations de terrain.

Les deux sens de communication sont donc à explorer :

- expliquer les décisions du Comité directeur, les argumenter, pour que les structures se les approprient et les mettent en œuvre ;
- mais aussi, discuter avec les structures pour recueillir leurs avis, leurs motivations, leurs ressentis et ainsi éclairer le Comité directeur pour une meilleure prise de décision, le mieux en adéquation possible avec les aspirations de nos clubs.

Les divers groupes de travail de la commission ne se sont pas réunis de façon régulière au cours de cette année. Ils seront à réactiver pour la dernière année de la mandature, en particulier sur les sujets suivants :

- la fiche n° 3 de la Gestion documentaire définissant les rôles des CoReg ;
- optimisation des critères d'aides aux structures ;
- rôle et missions des dirigeants de clubs.

Par ailleurs, la commission a participé à diverses actions.

- Commission nationale d'attribution des subventions ANS. Le travail va consister à motiver davantage les clubs pour qu'ils demandent des aides sachant que 50 % de la subvention ANS ira aux clubs dès 2024. Nous devrons lever les freins à la demande de subventions par les clubs, au travers des outils informatiques (tuto d'aide à la connexion) et de l'aide à l'élaboration d'un PST (Plan sportif territorial);
- Communication entre la Fédération et ses structures : elle s'est

faite en étroite collaboration avec la commission Communication que je remercie au travers de webinaire sur des sujets divers, comme par exemple :

- > la mise à disposition d'outils personnalisables de communication,
- > plateforme numérique pour créer des outils de communication,
- > utilisation des réseaux sociaux,
- > relation avec la presse locale,
- > utilisation des événements pour promouvoir les activités
- Mise à jour de la Gestion documentaire sous Intranet.
- Retour des comités directeurs par visio-conférence auprès des comités régionaux.
- Sollicitation des CoReg pour proposer des actions de développement durable menées dans les clubs afin de les valoriser dans la revue fédérale.
- Analyse des documents relatifs à la vie des structures (CR AG, de réunions des comités directeurs) afin de mesurer les ressentis de terrain et la prise en compte des enjeux.
- Visio de présentation des Bases VTT et du label Territoires vélo avec les CoReg.
- Réunions pour redéfinir les critères des aides aux structures.
- Demande aux structures de s'impliquer dans le plan de sobriété énergétique (sans grand succès de la part du terrain).
- Interview lors de l'AG de Niort de représentants de structures qui ont des salariés ; l'objectif était de mettre en avant ces salariés et leurs employeurs pour démystifier le sujet.

COMMISSION SPORT-SANTÉ

Patrice Delga – Médecin fédéral

Suppression de l'obligation de présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclotourisme(CACI).

En 2023, la commission Sport-Santé a mené une grande réflexion concernant l'obtention de la première licence ou son renouvellement conditionné par la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI).

En effet le ministère des Sports a décidé de laisser son libre arbitrage à chaque fédération pour juger de la nécessité ou pas de la présentation d'un CACI pour obtenir ou renouveler une licence pour un majeur (loi du 2 mars 2022, décret en juillet 2023).

Cette situation nouvelle nous a amenés à nous rapprocher de nos collègues des fédérations proches en termes d'activités pour essayer de mener une réflexion collective afin de proposer une harmonisation de nos exigences minimales en matière de protection de la santé pour nos licenciés.

Ces concertations entre les commissions Sport-Santé de la Fédération française d'Athlétisme, de la Fédération française de cyclisme, de la Fédération française de Triathlon et la nôtre ont permis d'aboutir à une proposition commune concernant la suppression du CACI au profit d'un questionnaire bien détaillé. Cette proposition a pour but de favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre, sachant les ravages de la sédentarité et de l'inactivité physique grandissante, et en tenant compte de la conjoncture sanitaire actuelle avec la pénurie de médecins généralistes pour couvrir l'ensemble du territoire français.

Chaque commission Sport-Santé des fédérations citées ont soumis à leur Comité directeur décisionnaire cet avis technique commun afin d'éclairer leur décision.

Les fédérations d'athlétisme, de triathlon et de cyclotourisme ont suivi intégralement cet avis technique, le comité directeur de la Fédération française de cyclisme ayant exigé quelques modifications à la marge.

MÉDIAS

Douze nouveaux articles ont été produits pour la revue *Cyclotourisme*. Ils concernent la rubrique Santé, en rapport avec la pratique cycliste et certaines maladies chroniques, ou articles concernant la diététique et la nutrition.

Pour la deuxième année, la collaboration avec la revue Docdusport a été renouvelée, diffusant à 100 000 exemplaires. La revue du mois de juin 2023 nous était intégralement dédiée. Elle comporte treize articles de conseil santé et de pratique cyclo, rédigés par deux membres de la commission (Daniel Jacob et moi-même), vantant l'attrait d'une pratique raisonnable du vélo. Les thématiques évoquées sont les suivantes : « L'intervalle training pour les nuls » concernant le bien portant, « La gestion du sommeil et la préparation de l'épreuve Paris-Brest-Paris », « Poursuivre cette activité sportive en cas de maladie chronique, qu'elle soit d'origine, respiratoire, artérielle », « Le simple surpoids, en cas de pratique intense », ou « L'importance de l'oreille dans l'équilibre ».

La revue a été distribuée aux participants de la Semaine fédérale de Pont-à-Mousson (7 000 exemplaires). Elle est aussi accessible sur le net gratuitement. Elle est distribuée à l'ensemble des professionnels du sport et de la santé s'intéressant à la pratique sportive.

FORMATION DES MONITEURS

Sport sur ordonnance

- Stage Sport-Santé niveau 2 au Centre nature « Quatre vents » à Aubusson-d'Auvergne du 7 au 9 septembre 2023.

Ces formations et stage sont destinés aux moniteurs confirmés souhaitant se consacrer à l'accueil de cyclotouristes présentant une pathologie chronique avec une ordonnance de pratique cyclo.

À l'issue de cette 3° année, et fort de cette expérience, nous en avons amélioré le contenu en développant la pratique sur le terrain et la mise en situation. En plus de l'acquis théorique, les moniteurs stagiaires ont été confrontés à la mise en place et au bon déroulement d'une séance de pratique de vélo en situation réelle avec des bénéficiaires atteints de pathologie chronique avec la collaboration de la Maison sports-santé et l'OMS de Clermont-Ferrand (63).

Huit moniteurs ont bénéficié de ce stage.

L'équipe formatrice se composait de Jean-Michel Bouillerot, de Daniel Jacob, de Dominique Cabarbaye, de Jean Savarino (CTN), d'Isabelle Gautheron (DTN) et de moi-même en présentiel; Frédéric Illivi intervenait, quant à lui, via une séance Zoom.

- Stage Sport-Santé niveau 1 du 9 au 16 septembre 2023.

Ce stage, maintenant rodé depuis plusieurs années, a recueilli un succès mérité. Il s'adresse à tous les licenciés souhaitant mieux maîtriser leur pratique et appréhender des notions de physiologie propres à la pratique du vélo, la manière de mener un effort sans se mettre en danger et connaître les rudiments de diététique et d'alimentation au cours de l'effort. Durant six jours nous avons alterné théorie et pratique, par demi-journée, en nous adaptant à la météo quotidienne.

Huit licenciés en ont été les bénéficiaires.

- Nous avons participé à la formation des stages de moniteurs dans les régions Grand-Est et Nouvelle-Aquitaine.

COMMISSION SÉCURITÉ

 Denis Vitiel – Président de la commission Sécurité - Groupe de travail Technique & VAE

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

La commission s'est réunie en octobre, avant le séminaire avec les Délégués sécurité des CoReg, en février, en juin en présentiel au siège fédéral afin d'assurer le suivi des différents objectifs et la programmation des futurs objectifs.

Des formations Délégué sécurité dans les CoReg et CoDep ont eu lieu à la demande, avec la présentation du rôle de Délégué sécurité et de ses objectifs notamment son rôle auprès des institutionnels concernant les aménagements routiers, tout en présentant également le volet prévention des accidents qui reste très préoccupant.

Nous nous sommes également rendus dans plusieurs départements en appui aux CoDep, pour les assister lors de leur rencontre avec les services préfectoraux et départementaux. Nous restons à votre disposition si nécessaire par téléphone, mail, ou sur le terrain.

Le séminaire Sécurité s'est tenu au siège fédéral en octobre, réunissant les Délégués sécurité régionaux afin de leur fournir la ligne directrice pour l'année 2023, journées permettant des échanges sur la manière dont chaque région gère la sécurité.

Nous avons rencontré en mars la nouvelle Déléguée interministérielle à la Sécurité routière et lui avons remis 15 propositions de modifications du Code de la route en faveur des cyclistes. Nous demandons l'ouverture d'un Grenelle de la Sécurité routière.

Nous avons aussi formé des aménageurs publics ainsi que les élus des communes concernées.

Nous formons également des employés d'entreprises en collaboration avec les CoDep.

CONGRÈS DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La commission Sécurité était présente à cet événement national où la *Charte Cyclable* et l'organisation du *Quiz sécurité* sont toujours appréciés par les maires, leurs adjoints et techniciens qui viennent nous rendre visite pendant trois jours.

REVUE CYCLOTOURISME

Les pages sur la Sécurité nous permettent de fournir des informations auprès de nos structures et nos licenciés sur les sujets d'actualité majeurs, ou de revenir sur des points particuliers du Code de la route.

TECHNIQUE

Le groupe de travail « Technique », outre sa présence à la Semaine fédérale, comme chaque année, s'est lancé dans la réécriture totale du classeur mécanique dont la sortie est prévue pour le premier trimestre 2024.

Nous nous déplaçons dans des salons dédiés aux cycles mais aussi pour visiter des artisans et constructeurs français. Ils sont présentés dans la revue à travers des reportages.

La commission peut proposer des stages gratuits de mécanique de base sur un ou deux jours au Centre nature « Quatre vents », ou éventuellement en région, en fonction de la demande et en direction des vacanciers pendant la période estivale.

La généralisation de l'identification des vélos a permis de restituer 5 600 vélos à leurs propriétaires, une campagne de sensibilisation a été mise en place lors de à la Semaine fédérale de Pont-à-Mousson.

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Faisant partie de la commission Sécurité, le groupe de travail VAE suit les évolutions du marché. Lors des formations Sécurité et/ou assurance, un rappel de la législation est au programme. L'accent est mis sur le montage de kits qui doivent être obligatoirement réalisés par des professionnels afin d'obtenir un certificat de conformité.

RAPPORT POUR LE CENTRE NATURE " QUATRE VENTS "

 Dominique Lamouller – Président de la commission Centre nature " Quatre vents "

Le Centre national de formation du vélo a ouvert ses portes officiellement en 2023. Cette nouvelle dénomination va lui conférer de nombreuses nouvelles missions. Il y aura toujours la formation de nos bénévoles, des dirigeants de nos clubs et de toutes les structures de la Fédération mais aussi celle de professionnels dans des filières existantes ou qui se développent de plus en plus autour de la pratique du vélo.

Rappelons qu'il est désormais aussi agréé pour l'accueil des groupes de mineurs (EFV, Classe verte, etc.).

Le Centre national de formation du vélo est l'organisme officiel de formation pour l'encadrement. Il est important de rappeler que :

« la Fédération française de cyclotourisme, reconnue d'utilité publique, a pour mission le développement, l'organisation et la promotion des activités du vélo et plus particulièrement du cyclotourisme sur l'ensemble du territoire national. Elle participe à une mission de service public par délégation du ministère des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques. À ce titre, elle est chargée d'assurer la formation et le perfectionnement de ses cadres bénévoles et professionnels. »

L'objectif est de former des professionnels du cyclotourisme et du vélo pour soutenir les clubs, les comités départementaux et les comités régionaux, mais également tous les acteurs privés ou publics engagés dans des projets de développement ou d'amélioration des conditions de la pratique du vélo sous toutes ses formes en dehors de la compétition. Le champ d'activités s'est copieusement élargi ces dernières années avec toutes les initiatives et innovations consacrées au vélo...

Les quatre piliers du Centre national de formation sont :

- 1) **les connaissances** : par l'apport de savoirs essentiels pour évoluer dans un monde concurrentiel en perpétuel mouvement ;
- 2) **les compétences** : par des savoir-faire pour transmettre tous les fondamentaux indispensables de l'apprentissage au perfectionnement ;
- 3) la transmission : par des savoir-être, pour une didactique et une pédagogie adaptée ;
- 4) l'expertise : par la formation de professionnels reconnus du cyclotourisme capables d'accompagner les acteurs du vélo et les politiques publiques ;

La création du Centre national de formation est une nécessité pour notre Fédération. Pour nous positionner sur les formations professionnelles du vélo.

D'une part, au regard de notre engagement dans le cadre du contrat de Délégation que la présidente Martine Cano a signé en mars 2022, avec le ministère des Sports, par lequel nous nous sommes engagés dans la professionnalisation de nos structures.

Et d'autre part, pour former des professionnels du vélo ayant

une « coloration » fédérale, ce qui était assuré auparavant par des offices de formation indépendants.

Il est important que les clubs, les CoDep et les CoReg fassent de manière plus dynamique la promotion du Centre nature « Quatre vents » afin de promouvoir toutes les activités diversifiées du cyclotourisme.

C'est un lieu de rencontres et d'échanges intergénérations entre toutes nos régions de France, sur route et sur chemin, y compris pour les marcheurs.

L'année 2023 est celle du renouveau dans ce contexte officiel. La prise de fonction de Nathalie Deschamps en tant que directrice du centre le 2 mai 2022 et l'arrivée de nouveaux éléments pour le personnel donnent une dynamique renforcée. Des améliorations sont attendues tant sur le plan des moyens humains que sur l'amélioration des moyens logistiques pour que le Centre national de formation du vélo fonctionne de manière harmonieuse et optimale.

COMMISSION VTT / BASES VTT / GRAVEL

Yann Sarret – Président des commissions
 VIT / Bases VIT / Gravel

Au cours de la saison écoulée, la commission a mené plusieurs chantiers et dossiers :

- finalisation et publication du cahier des charges Gravel;
- modification du cahier des charges Grands itinéraires touristiques, reste à le mettre en page ;
- établissement d'un partenariat avec *On piste* (application de suivis d'itinéraire du groupe Rossignol). Cela va permettre de publier l'ensemble des parcours des Bases VTT sur l'application et ainsi renforcer la crédibilité de notre label auprès du grand public ;
- réflexion autour d'un partenariat avec *Outdoor vision*. Système informatique qui nous permettrait d'avoir un suivi des fréquentations des *Bases VTT*.

Un diagnostic de la commission nationale VTT a été réalisé par Baptiste Dupuis. Il en ressort certaines difficultés dans la gestion et le suivi des Bases VTT. Ces bases sont une vitrine très importante pour la pratique nationale et pour notre Fédération.

Nous avons donc travaillé sur un nouveau schéma pour dynamiser et renforcer la crédibilité des Bases VTT au niveau national. Ce travail demandera l'appui des comité régionaux et départementaux. L'objectif est de remettre au gout du jour ces Bases VTT, en ayant une vision annuelle sur l'entretien de l'ensemble de ces dernières.

VERTES TOUT-TERRAIN ET MAXI-VERTE

Le diagnostic a également fait remonter des problèmes au niveau des événements à label. Ce sujet est primordial pour l'année à venir car nous avons de moins en moins de protagonistes au label Verte Tout-Terrain et Maxi-Verte.

Enfin, les membres de la commission félicitent l'ensemble des organisateurs de la *Maxi-Verte* 2023, qui a eu lieu du 18 au 21 mai 2023 à Samatan (32). Ce fût une très belle réussite, à l'image du VTT au sein de la Fédération.

COMMISSION TOURISME, TERRITOIRES VÉLO, CYCLOMONTAGNARDES

 François Manent – Président de la commission Tourisme, Territoires vélo, Cyclomontagardes

Au cours de la saison écoulée, la commission a mené plusieurs chantiers et dossiers .

LES SÉJOURS

Dans un contexte économique difficile, les séjours tirent plus ou moins leur épingle du jeu. Un bilan à cheval sur deux années, pour la période de juillet 2022 à la fin de l'année, six séjours ont été réalisés : Croatie, Les Pouilles (Italie), Compostelle, Sardaigne, Thaïlande et Casamance. En 2023, deux séjours avant juillet, les Pays-Bas et le Maroc. Deux séjours ont été reportés, en 2024 : le Vietnam à la suite de l'inflation et la forte augmentation sur le carburant, et l'Irlande, pour lequel il n'y avait pas assez de participants. Pour 2024, certains sont déjà complets, il y aura dix-huit séjours en France et à l'étranger. Je lance aussi un appel aux bénévoles pour compléter la commission, nous manquons de volontaires pour un bon fonctionnement de cette dernière.

FORMATION TOURISME

La formation moniteur *Tourisme international* s'est déroulée au siège les 25 et 26 mars derniers, avec quatre participants dont trois ont créé ou repris des séjours pour 2024.

La prochaine session se déroulera au siège fédéral, en principe, les 9 et 10 mars 2024.

TERRITOIRES VÉLO

L'engouement autour du label *Territoire vélo* continue de s'accroître. Les sollicitations pour certifier des collectivités sont toujours nombreuses. Le début d'année 2023 a été marqué par une augmentation des demandes de labellisation qui aboutiront en ce milieu/fin d'année.

Parmi celles-ci, nous pouvons compter le Parc naturel régional de la Brenne (36) - c'est le premier parc labellisé - la communauté de communes Eguzon - Argenton Vallée de la Creuse (23), la communauté de communes de la Roche aux Fées (35), et la communauté de communes de la Bretagne Romantique (35) comme nouveaux *Territoire* yélo.

Actuellement, le label compte 60 labellisés dont deux départements, onze communautés d'agglomération, dix-sept communautés de communes, vingt-neuf communes, et un parc

naturel régional. Cette année marque aussi une année forte en renouvellement avec pas moins de vingt-quatre collectivités à renouveler. Le décès de Gérard Pliquet laisse un grand vide au sein de cette commission, nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour nous épauler.

LES CYCLOMONTAGNARDES

Après une reprise difficile en 2022, le contexte économique a sérieusement compromis la participation aux brevets des Cyclomontagnardes. Des cyclistes frileux, face à l'inflation galopante, ont attendu le dernier moment pour s'inscrire ou ne pas s'inscrire du tout, mettant en péril certaines organisations. Nous savons qu'il devient de plus en plus difficile d'organiser ce genre de manifestations, mais d'autres réussissent, alors pourquoi pas nous ? Je pense qu'il faut arrêter de regarder en arrière et de se baser sur des chiffres avant Covid, mais regarder devant nous. Pour 2024 il y aura quatre Cyclomontagnardes, les Pyrénées, le Jura, les Vosges et les Alpes. Les contraintes locales et celles du calendrier national locales nous obligent à avoir deux organisations le même week-end, Pyrénées et Jura, toutes se déroulant au mois de juin.

BILAN 2023

(voir tableau page suivante).

Sur le total, la part des non licenciés s'élève à 31,39 %.

Nous ne pouvons pas, à la rédaction de ce rapport, vous donner les dates et les massifs 2025, la réunion de la commission se tenant fin octobre.

Nous avons une pensée particulière pour le CoDep de la Nièvre (58), le club de Jeune garde nivernaise, avec le décès brutal de son président Yves Malthet, qui fut l'organisateur de l'assemblée générale de la Fédération à Nevers en 2021, mais aussi celui de la *Cyclomontagnarde* du Morvan.

COMMISSION ÉLECTORALE

• Jean-Claude Loire

Sous la présidence de la présidente du Conseil disciplinaire d'appel la commission Électorale est intervenue dans le cadre de l'assemblée générale de Niort (79), pour l'examen des candidatures, le dépouillement des votes et la proclamation des résultats. Elle a proposé que les appels à candidatures soient adressés individuellement à tous les licenciés, ce qui a été fait

RAPPORT DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE

• Jean-Claude Loire

Le conseil disciplinaire de première instance n'a pas été sollicité au cours l'exercice, ce dont elle ne peut que se réjouir.

	LICENCIÉS			AUTRES LICENCIÉS ET NON-LICENCIÉS			TOTAL
	Féminines	Hommes	Jeunes	Féminines	Hommes	Jeunes	
MASSIF			VEF	RCORS - 10 ET 11 J	JIN		
Randonneur	1	47		1	18		67
Tourisme	35	265		7	64		371
Découverte	40	62	1	13	53	2	171
TOTAL	76	374	1	21	135	2	609
MASSIF			HAUTES	-PYRÉNÉES - 17 ET	18 JUIN		
Randonneur	2	10			7		19
Tourisme	7	100		1	19		127
Découverte	2	3		1	2		8
TOTAL	11	113		2	28		154
MASSIF			MASSIF CENT	ral/morvan - 2	24 ET 25 JUIN		
Randonneur	3	48			8		59
Tourisme	38	227		4	40	2	311
Découverte	7	33		1	3		44
TOTAL	48	308		5	51	2	414
MASSIF			PYRÉNÉES	AUDOISES - 1 ^{ER} E	T 2 JUILLET		
Randonneur		13			3		16
Tourisme	23	123	1	1	23		171
Découverte	5	35			17		57
TOTAL	28	171	1	1	43		244
MASSIF			VOSGE	S DU SUD - 8 ET 9	JUILLET		
Randonneur	2	41			22		65
Tourisme	30	143	1	6	44		224
Découverte	7	32		8	47		94
Gravel	1	2		3	9		15
TOTAL	40	218	1	17	122		398
MASSIF			ALPE	S BRA - 15 ET 16 JU	JILLET		
Randonneur	29	196		36	166		427
Tourisme	22	193		29	164	3	411
Découverte	5	5		6	6	3	25
TOTAL	56	394		71	336	6	863
GÉNÉRAL	259	1 578	3	117	715	10	2 682
		1 840			842		

RAPPORT FINANCIER Jean-Marie BROUSSE

Exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023

Les états comptables et financiers de la Fédération concernant l'exercice clos au 30 juin 2023 ont été examinés par le trésorier fédéral puis arrêtés par le Comité directeur lors de la réunion du 23 septembre 2023. Le budget global de l'exercice s'élève à 7 447 919 € contre 7 279 490 € en 2021/ 2022.

ANALYSE DU RÉSULTAT

L'exercice clos au 30 juin 2023 présente un résultat global excédentaire, de 107 624 € (285 432 € en 2021/2022)

Le *résultat d'exploitation* est positif de 52 740 €. Il prend en compte la perte d'exploitation du Centre nature « Quatre vents » pour 48 660 € mais aussi une enveloppe de fonds dédiés de 94 302 € correspondant à une part du projet transition numérique, subventionné par l'ANS, pour lequel les dépenses sont étalées sur 3 ans.

Le *résultat financier* est **positif de 51 345 €**, résultat principalement dû à l'augmentation des taux d'intérêts sur nos différents placements.

Le *résultat exceptionnel* est positif de 3 539 €. Il comprend des régularisations de charges et des produits à caractère exceptionnel et la quote-part de subventions d'investissement affectée à l'exercice pour 15 168 €.

LES RECETTES

Le volume d'affaires de la **boutique fédérale** est relativement stable malgré que la collection actuelle n'ait pas été renouvelée.

Le chiffre d'affaires généré par les **séjours** retrouve pratiquement son niveau d'avant Covid et varie selon les propositions du catalogue « *Séjours et voyages* ».

Suite à l'agrément obtenu et la création de notre Centre national de formation, les premières **prestations formation** ont été facturées. Souhaitons que cette nouvelle activité prenne de l'ampleur.

Les cotisations fédérales (licences) sont conformes aux prévisions, le nombre de licenciés ayant une légère tendance à la baisse. Plusieurs campagnes de promotion ont été effectuées au travers de la radio et du cinéma. Espérons qu'elles porteront leurs fruits de façon à pouvoir faire évoluer nos effectifs à la hausse.

Les locations mobilières correspondent à la location des blocs sanitaires aux organisateurs des Semaines fédérales

Le budget de la revue *Cyclotourisme* est conforme aux prévisions. Le prix de vente restant raisonnable pour un document de cette qualité, ce n'est donc pas le prix qui est en cause. Il y a encore beaucoup trop de clubs qui n'ont aucun abonné.

On constate une progression permanente des cotisations perçues au titre de notre label « **Territoire vélo** » qui confirme notre image d'expert dans la pratique du vélo auprès des collectivités.

La **subvention** ANS annuelle a été maintenue mais nous avons pu obtenir un avenant pour deux projets importants : la transition numérique et le « Savoir rouler à vélo ».

Ces projets étant étalés sur plusieurs exercices, des fonds dédiés ont été constatés.

Les **redevances SF** résultent des conventions passées avec les Cosfic qui rémunèrent les services (informatique et communication) fournis par la Fédération. Compte tenu de la baisse considérable des participants aux dernières éditions, des remises ont été accordées et de nouveaux barèmes ont été mis en place pour tenir compte des effectifs sur place.

LES DÉPENSES

Achats non stockés : ce sont les dépenses d'électricité, les fournitures d'entretien et les fournitures de bureau et autres petits équipements. Cette rubrique est relativement stable malgré une légère augmentation de l'électricité. A noter l'achat de deux barnums pour les activités Jeunes notamment.

Services extérieurs

- Sous-traitance licences : conforme au contrat annuel.
- Locations et crédit-bail : cette ligne correspond à la location de nos copieurs, de véhicules ponctuellement ainsi qu'à la location du site d'accueil de l'Assemblée Générale.
- Entretien et réparation : ce sont les coûts d'entretien du siège fédéral et des blocs sanitaires loués aux Cosfic.
- Maintenance informatique et Internet : ce sont les coûts du parc informatique ainsi que les coûts d'hébergement et de protection de l'ensemble des sites internet de la Fédération.
- Primes d'assurances : c'est l'assurance de nos biens immobiliers et mobiliers, de notre activité de professionnel de tourisme. Légère augmentation avec l'ajout de la couverture cyber-risques.

Autres services extérieurs

- Honoraires: création et dessins pour Cyclotourisme pour 76 750 €, piges sur Cyclotourisme-mag pour 29 000 €, reportages photos et vidéos pour 47 100 € (beaucoup de vidéos cette année afin d'alimenter la campagne publicitaire exceptionnelle et promouvoir l'activité des jeunes), avocats 6 200 €, commissaires aux comptes 12 000 €, architecte travaux Centre nature « Quatre vents » pour 3 200 €, caution tourisme pour 2 800 €, soutien freelance développement numérique 46 000 €.
- Annonces et insertions : concerne nos annonces dans les revues spécialisées, cette année s'y ajoute une dépense exceptionnelle relative à la campagne média pour 61 000 €.
- Salons et expositions : Salon des maires et des collectivités locales pour 36 000 €, Tous en selle pour 18 000 €, Destinations nature pour 53 000 €.
- Frais d'organisation : cette ligne regroupe les frais liés aux stages de formation nationaux pour 42 000 €, l'organisation des votes annuels 25 000 €, les évènements jeunes 55 000 €.
- Publications diverses : ce sont les frais d'impressions des documents fédéraux et notamment de la revue *Cyclotourisme* pour 112 000 € et du catalogue *Séjours et Voyages* pour 13 500 €.
- Frais de déplacement : avec la reprise de nos diverses réunions en présentiel, nous retrouvons un niveau de dépenses pratiquement équivalent à l'exercice 2019/2020.
- Affranchissements et routage : dont 100 000 € pour la revue.
- Cotisations : ce poste représente les droits d'adhésion versés à diverses structures notamment l'UECT et le CNOSF.

Impôts et taxes : représentent tous les impôts liés à la propriété et la gestion du personnel.

Salaires et charges : 18 permanents au siège et 5 au centre nature « Quatre vents » auxquels s'ajoutent les contrats saisonniers et en extra permettant l'accueil de la clientèle du centre.

Subventions accordées par l'association : il s'agit d'une part du reversement de cotisations versées aux CoReg et CoDep pour leur fonctionnement et d'autre part des aides sur actions octroyées selon les objectifs fixés par le Comité directeur via les fiches bilans.

Comparatif budgétaire, hors éléments exceptionnels et financiers

- Recettes réalisées : 102,43 % du budget prévisionnel,
- Dépenses réalisées : 100,08 % du budget prévisionnel.

CONCLUSION

Les actions prévues par le Comité directeur ont pratiquement été exécutées et nous avons même pu effectuer quelques dépenses exceptionnelles non prévues initialement. La légère baisse de nos effectifs nous oblige à beaucoup de vigilance dans la prise de certaines décisions, car ce sont bien les licences qui sont notre principale source de financement.

Notre rôle premier est de dynamiser notre Fédération pour donner envie aux non-initiés de venir rouler avec nous dans nos structures.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Conformément au vote de la dernière Assemblée générale, le bénéfice de l'exercice 2021/2022 a été viré au compte « réserves ». Les comptes présentés sont soumis au quitus de l'Assemblée générale.

Le Comité directeur fédéral propose d'affecter au compte « réserves »
le boni de l'exercice clos au 30 juin 2023 soit 107 624,11 euros.
Tels sont les éléments soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés.
Le fait pour eux de donner quitus sur le présent rapport financier validera la proposition relative à l'affectation du résultat tel que proposé ci-dessus.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023 FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

CHARGES	01/07/22-30/06/23	01/07/21-30/06/22	PRODUITS	01/07/22-30/06/23	01/07/21-30/06/22
ACHATS DE MARCHANDISES ACHATS BOUTIQUE	555 464 129 530	301 679 89 571	VENTES DE MARCHANDISES VENTES BOUTIQUE	619 748 133 159	377 433 136 870
ACHATS DE SÉJOURS	425 934	212 108	VENTES DE SÉJOURS	486 589	240 563
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	- 25 291	16 657			
VARIATION DE STOCKS AUTRES ACHATS NON STOCKÉS	- 25 291 58 006	16 657 57 312	PRESTATIONS DE SERVICES	5 987 626	5 882 833
GAZ & ÉLECTRICITÉ	9 868	8 755	PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 522 388	2 496 692
FOURNITURES D'ENTRETIEN & BUREAU	10 978	11 182	ASS. A / B / RP	138 100	138 245
EMBALLAGES PETITS ÉQUIPEMENTS	1 913 35 247	1 228 36 147	PRESTATIONS FORMATION PRESTATIONS DIVERSES	16 750 3 100	
SERVICES EXTÉRIEURS	2 895 489	2 863 391	LICENCES	2 692 083	2 642 358
SOUS-TRAITANCE LICENCES EXALTO	65 400	51 076	COTISATION CLUB FRAIS DE BORDEREAUX	77 285	78 547
LOC. IMMOBILIÈRES, MOBILIÈRES, CRÉDIT BAIL CHARGES DE CO-PROPRIÉTÉ	31 185 7 821	20 323 9 686	INSCRIPTIONS	10 33 409	25 23 059
ENTRETIEN & RÉPARATIONS	17 916	18 490	PORT FACTURÉ	5 438	6 541
CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE HÉBERGEMENT & MAINTENANCE SITE	20 349 47 824	19 417 41 583	LOCATIONS IMMOBILIÈRES LOCATIONS MOBILIÈRES	1 400 30 000	150 31 783
PRIMES D'ASSURANCES	16 770	14 232	VENTES DIVERSES	6 010	4 913
PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 524 932	2 526 677	ABONNEMENTS LICENCIÉS	192 646	193 062
ASSURANCES A / B / RP DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS	138 090 19 106	135 080 18 167	ABONNEMENTS AUX CLUBS ABONNEMENTS NON LICENCIÉS	70 537 13 715	67 434 16 052
FRAIS DE SÉMINAIRES	6 098	8 661	LABEL TERRITOIRE VÉLO	88 231	80 166
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 167 710	1 001 251	LABEL BASES VTT	52 800	52 600
INTÉRIMAIRE & INDEMNITÉS DE STAGE	-	186	PUBLICITÉS ENCAISSÉES	12 733	21 713
HONORAIRES & COMMISSIONS PARTENARIAT	223 839	139 522 15 000	PARTENARIAT LABEL BONNES ADRESSES	20 833 10 160	20 833 8 662
ANNONCES & INSERTIONS	108 114	42 583	E BEE BOINES / Bricedes	10.100	0 002
PROMOTIONS	8 344	12 393			
SALONS & EXPOSITIONS FRAIS D'ORGANISATIONS	107 765 125 591	101 542 104 719			
BOURSES, PRIMES & RÉCOMPENSES	20 370	19 017			
CATALOGUES, IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	182 083	183 301			
POURBOIRES, ÉTRENNES, DEUILS PHOTOCOPIES	507 2 058	430 2 992			
TRANSPORT S/ACHAT & DE FONDS	2 058 483	2 992 388			
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	194 994	168 413			
AFFRANCHISSEMENTS & ROUTAGE TÉLÉPHONE	139 949 21 726	159 494 21 207	AUTRES PRODUITS SUBVENTIONS	364 166 330 000	271 331 241 100
FRAIS BANCAIRES	13 739	12 700	ABONDONS DE FRAIS	13 023	10 246
COTISATIONS	18 149	17 362	REDEVANCE SF	18 000	18 000
IMPÔTS & TAXES	81 427	77 545	REDEVANCE AUTEURS	2 640	1 793
TAXE SUR SALAIRES FORMATION CONTINUE	17 608 14 092	16 176 15 017	AUTRES PRODUITS	503	192
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	15 061	15 216	REPRISE DE DOTATIONS	1 288	1 335
TAXE FONCIÈRE	30 298	29 056	R.A.P. RISQUES D'EXPLOITATION		
AUTRES IMPÖTS & TAXES SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 368 668 830	2 080 624 834	R.A.P. STOCK R.A.P. CLIENTS DOUTEUX	1 288	1 335
SALAIRES / CONGÉS PAYÉS / PRIMES	637 885	595 746	N.A.F. GELENTO BOOTE GX		
INDEMNITÉS DIVERSES	30 945	29 088			
CHARGES SOCIALES CHARGES PATRONALES	248 722 246 267	243 206 240 866	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION REMBT I.J.S.S.	4 206	6 523
MÉDECINE DU TRAVAIL	246 267	2 340	REMBT ASSURANCES	-	-
SUBVENTIONS ACCORDÉES	932 826	886 596	AIDE A L' EMPLOI	4 206	6 523
PART DES COTISATIONS AIDES SUR ACTIONS	571 205 361 621	565 335 321 261			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	171 807	182 858			
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	2 930	21 134			
D.A.P. IMMO CORPORELLES DOTATIONS AUX PROVISIONS	168 877 646	161 724 4 461			
D.A.P. STOCKS	646	4 461			
D.A.P. CLIENTS DOUTEUX	-	-			
AUTRES CHARGES AUTRES CHARGES DE GESTION	25 695 25 017	10 229 10 229			
REDEVANCES DÉPÔT DE MARQUES	678	10 229			
FONDS DÉDIÉS	94 302	-	FONDS DÉDIÉS	-	108 000
REPORT EN FONDS DÉDIÉES	94 302	-	REPRISE DE FONDS DEDIES	0	108 000
ÉVÉNEMENT : TOUTES À VÈLO À TOULOUSE ÉVÈNEMENT : TOUR CYCLOTOURISTE	-	170 468 81 833	ÉVÉNEMENT : TOUTES À VÈLO À TOULOUSE ÉVÈNEMENT : TOUR CYCLOTOURISTE		142 927 88 542
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	427 497	468 348	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	378 836	343 322
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7 303 130	6 990 667	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 355 870	7 222 247
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	52 740	231 580			
CHARGES FINANCIÈRES	908	1 560	PRODUITS FINANCIERS	52 463	1 520
CHARGES FINANCIÈRES			R.A.P. RISQUES FINANCIERS		
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS D.A.P. FINANCIÈRES	908	1 560	PRODUITS SUR SICAV PRODUITS FINANCIERS	52 463	1 520
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	465	576	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	255	9
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 372	2 136	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	52 718	1 529
RÉSULTAT FINANCIER	51 345	- 608			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25.702	505	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20.070	40 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 792 34 541	595 423	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS	38 372 14 393	49 509 3 609
CHARGES S/EXO ANTÉRIEURS	1 251	172	PRODUITS S/EXO ANTERIEURS	8 811	2 282
V.N.C.E.A.C.			P.C.E.A.C. QUOTE PART SUBVENTION	45 400	150 15.469
DAP CH. EXCEPTIONNELLES			REPRISE DE PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	15 168 -	15 468 28 000
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	•	660	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	959	6 206
		1 255	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 331	55 715
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 792				
	35 792 3 539	54 460			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		54 460 6 994 058	TOTAL GÉNÉRAL	7 447 919	7 279 491
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 539 7 340 294	6 994 058	TOTAL GÉNÉRAL	7 447 919	7 279 491
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES RÉSULTAT EXCEPTIONNEL TOTAL GÉNÉRAL	3 539		TOTAL GÉNÉRAL CONTRIBUTIONS BÉNÉVOLES *	7 447 919 53 812	7 279 491 46 585

^{*} Seuls les bénévoles ayant un rôle opérationnel ont été pris en compte sur cet exercice.

BILAN AU 30 JUIN 2023 FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

		01/07/22 - 30/06/23						
ACTIF	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS	NET	30/06/22	PASSIF	30/06/23	30/06/22	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	444 412	444 412	-	2 930	FONDS ASSOCIATIF	152 449	152 449	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 4VENTS	8 962	8 827	136	305			132 133	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					RÉSERVES			
TERRAINS	78 770	-	78 770	78 770	AUTRES RÉSERVES	3 767 133	3 481 701	
CONSTRUCTIONS	3 048 210	2 154 726	893 484	991 407	TOTAL DES RÉSERVES	3 767 133	3 481 701	
AGENCEMENT ET INSTALLATIONS TECHNIQUES	1 727 270	1 308 330	418 939	415916	PÉGLIA TAT DE L'EVERGIGE	407.004	225 422	
MATÉRIEL DE TRANSPORT / BUREAU / MOBILIERS IMMOBILISATIONS EN COURS	540 626	520 303	20 322	17 994 13 300	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	107 624	285 432	
IMMOB.CORPORELLES	5 394 876	3 983 359	1 411 516	1 517 387	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			
IMMOB. CORPORELLES 4VENTS	331 300	269 590	61 709	33 665	SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE			
					SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL PUY DE DOME	157 550	170 398	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					SUBVENTION VILLE DE COUPIERE			
PARTICIPATIONS PRÊTS	47 980		- 47 980	-	SUBVENTION F.N.A.D.T. SUBVENTION FEDER			
CAUTIONS VERSÉES	4 260		4 2 6 0	347	SUBVENTION FEDER SUBVENTION DDJS PUY DE DOME	2 695	4 206	
IMMOB. FINANCIÈRES	52 240		52 240	347	SUBVENTION CNDS PUY DE DOME	4746	5 556	
IMMOB. FINANCIÈRES 4VENTS	5 729		5 729	5 729	TOTAL DES SUBVENTIONS	164 991	180 159	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 237 519	4 706 188	1 531 331	1 560 363	TOTAL FONDS PROPRES	4 192 197	4 099 742	
STOCKS ET EN-COURS					FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS	94 302	-	
STOCK BOUTIQUE FÉDÉRALE	155 913	27 503	128 411	102 478	1 51125 N. 1 5 N. 1 5 G 2 2 2 1 2 1	0.002		
	-		-	-	PROVISIONS			
TOTAL STOCKS	155 913	27 503	128 411	102 478	PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	-	-	
TOTAL STOCKS 4VENTS	15 566		15 566	15 470	TOTAL PROVISIONS	-	-	
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS	68 182		68 182	29 201	TOTAL PROVISIONS			
AVANCE ET ACOMPTES VERSES 4VENTS	136		136	228				
							440 504	
CRÉANCES CRÉANCES CLIENTS	101 735		101 735	31 891	EMPRUNTS & DETTES FINANCIÈRES	51 717	112 524	
FOURNISSEURS DÉBITEURS	82 285		82 285	79 558	DETTES FOURNISSEURS			
AUTRES CRÉANCES	89 306		89 306	105 451	COMPTES FOURNISSEURS	709 378	64 808	
PRODUITS A RECEVOIR	147 488		147 488	136 563	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	1 685 585	1 682 494	
TOTAL CRÉANCES	420 813	-	420 813	353 463	TOTAL DETTES FOURNISSEURS	2 394 963	1 747 301	
TOTAL CRÉANCES 4VENTS	28 943		28 943	20 814	TOTAL DETTES FOURNISSEURS 4VENTS	15 433	8 376	
PLACEMENTS	5 964 421		5 964 421	5 062 010	DETTES FISCALES ET SOCIALES			
PLACEMENTS 4VENTS	60 574		60 574	1 019	ÉTAT, IMPÔTS & TVA DUS	34 921	29 124	
DISPONIBILITÉS					PERSONNEL, CP & INDEMNITÉS DUES	87 269	83 117	
CAISSE	6 604		6 604	3 2 2 1	ORGANISMES, CHARGES SOCIALES DUES	69 425	73 580	
CHEQUES À ENCAISSER	4 244		4 244	960	TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	191 614	185 821	
COMPTE COURANT BNP / SG / BANQUE POSTALE	358 307		358 307	472 706	TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES 4VENTS	122 201	92 647	
INTÉRÊTS À RECEVOIR TOTAL DES DISPONIBILITÉS	45 680 414 835		45 680 414 835	716 477 602	AUTRES DETTES	76 458	71 210	
TOTAL DES DISPONIBILITÉS TOTAL DES DISPONIBILITÉS 4VENTS	414 835 16 154		414 835 16 154	42 376	AUTRES DETTES AUTRES DETTES 4VENTS	65 596	41 754	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					AVANCES ET ACOMPTES RECUS	225 059	158 696	
CHARGES D'AVANCE TOTAL CHARGES D'AVANCE	318 195		318 195	331 398	AVANCES ET ACOMPTES RECUS 4VENTS	160	160	
TOTAL CHARGES D'AVANCE TOTAL CHARGES D'AVANCE 4VENTS	318 195 7 422		318 195 7 422	331 398 7 670	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 543 493	1 484 526	
2.00.00					TOTAL PROD. CONSTATES D'AV. 4VENTS	1 790	1 334	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	, 7 471 155	27 503	7 443 653	6 443 728	TOTAL DETTES	4 688 484	3 904 349	
TOTAL GÉNÉRAL	13 708 674	4 733 690	8 974 983	8 004 091	TOTAL GÉNÉRAL	8 974 983	8 004 091	

CENTRE NATURE " QUATRE VENTS " - Détail de l'activité

ACHATS MARCHANDISES ET MATIÉRES PREMIÈRES 30ISSONS NON A LOCOLISÉES 30ISSONS ALCOOLISÉES 30ISSONS ALCOOLISÉES 40ITRES ACHATS DIVERS 40ITRES ACHATS DIVERS 40ITRES ACHATS BOUTIQUE 40ITRES ATELIER VÉLO 40ITRES ATELIER VÉLO 50ITRES ACHATS BOUTIGES 50ITRES ACHATS	103 018 853 7 909 203 84 3 552 96 46 980 5 500 2 069	101 910 826 5 222 110 1 985 6 416	82 696 944 4 648 142 4 920 2 425	VENTES DE MARCHANDISES & SERVICES VENTES BOUTIQUE VENTES DE VÉLOSIGPS VENTES BOUTIQUE LIVRES VENTES PHOTOCOPIES	375 504 3 119 8 267 141	334 515 2 717 6 691 348	237 743 2 528 4 436
JOISSONS ALCOOLISÉES NUTRES ACHATS DIVERS ACHAT BOUTIQUE ACHAT BOUTIQUE ACHAT BOUTIQUE ACHAT BOUTIQUE ACHAT BOUTIQUE JOINT BOUR REVENTE ACHAT BOUTIQUE FOUNDUITS D'ENTRETIEN FOURNITURES ATELIER VÉLO FOURNITURES DE BUREAU PRESTATAIRES EXTÉRIEURS EAU L'ELECTRICITÉ	7 909 203 84 3 552 - 96 46 980 5 500 2 069	5 222 110 1 985 6 416 39 232	4 648 142 4 920	VENTES DE VÉLOS/GPS VENTES BOUTIQUE LIVRES	8 267 141	6 691	
ACHAT BOUTIQUE ACHAT VÉLOS/GPS POUR REVENTE APRIATION STOCK - DENRÉES PÉRISSABLES FIOUL PRODUITS D'ENTRETIEN FOURNITURES ATELIER VÉLO FOURNITURES DE BUREAU PRESTATAIRES EXTÉRIEURS EAU ÉLECTRICITÉ	84 3 552 - 96 46 980 5 500 2 069	1 985 6 416 39 232	4 920	VENTES BOUTIQUE LIVRES		348	
ACHAT VÉLOSIGPS POUR REVENTE JARRATION STOCK DENRÉES PÉRISSABLES FIOUL PRODUITS D'ENTRETIEN FOURNITURES ATELIER VÉLO FOURNITURES DE BUREAU PRESTATAIRES EXTÉRIEURS EAU LECOTRICITÉ	3 552 - 96 46 980 5 500 2 069	6 4 1 6 3 9 2 3 2					
JARIATION STOCK DENRÉES PÉRISSABLES FIOUL PRODUITS D'ENTRETIEN FOURNITURES ATELIER VÉLO FOURNITURES DE BUREAU PRESTATAIRES EXTÈRIEURS EAU ÉLECTRICITÉ	- 96 46 980 5 500 2 069	39 232		VENTES PANIER REPAS	3 13 873	8 10 807	8 237
FIOUL PRODUITS D'ENTRETIEN FOURNITURES ATELIER VÉLO FOURNITURES DE BUREAU PRESTATAIRES EXTÉRIEURS EAU ÉLECTRICITÉ	5 500 2 069 536		4 414	VENTES NUITÉES	113 540	97 979	94 661
PRODUITS D'ENTRETIEN FOURNITURES ATELIER VÉLO FOURNITURES DE BUREAU PRESTATAIRES EXTÈRIEURS EAU ÉLECTRICITÉ	2 069 536	6 6 1 1	34 635	VENTES FORFAITS VENTES REPAS MENU RANDONNEURS	233 103 561	689 89 727	1 232 64 663
FOURNITURES DE BUREAU PRESTATAIRES EXTÉRIEURS EAU ÉLECTRICITÉ		2 758	2 294	VENTES VIN SUR MENU RANDONNEURS	103 301	2 045	2 033
PRESTATAIRES EXTÈRIEURS EAU ÉLECTRICITÉ		050	207	VENTES PETITS DÉJEÛNERS	45 402	42 746	26 201
EAU ÉLECTRICITÉ	1 417	656 2 699	687 5 733	VENTES REPAS+BSA RESTAURANT VENTES ALCOOLS RESTAURANT	3 318 6 528	8 812 2 007	1 916 322
	4 194	3 202	2 163	VENTES BAR ALCOOL	9 864	6 601	6 125
	20 181	15 470 1 322	12 603 164	VENTES BAR A EMPORTER VENTES BAR SANS ALCOOL	78 3 544	28 3 059	33 2 172
CARBURANT	792	815	403	LOCATION DE LINGES	3 779	4 854	1 021
HABILLEMENT ET LINGE	154	69	212 800	LOCATION DE V.T.T.	4 689	3 950 3 790	6 079
CONSOMMABLES ATELIER GÉNÉRAL CONSOMMABLES ATELIER VTT	1 653 1 023	1 384 522	1 869	LOCATION DE SALLES VENTES CAMPING	2 785 6 183	6 763	1 158 7 036
CONSOMMABLES BASE VTT		7		VENTES NUITEES COTTAGE	29 487	28 371	
DROGUERIE ALIMENT. (Consommables) DROGUERIE HEBERGT (Consommables)	2 059 366	1 892 751	1 380 26	VENTES NUITEES DORTOIR VENTES PAUSES / ACCUEIL	6 634 937	4 934 502	
DROGUERIE SPA	922	92		COMMISSION SUR DÉPÔT VENTE			18
PETITS MATERIELS ET EQUI. DIVERS	127 391	2 464 2 596	799	PRODUITS D'ANNULATION INDEMNITÉS KM	2 684 30	1 825 38	1 937
PETITS MATERIELS ET EQUI. CUISINE PETITS MATERIELS ET EQUIP. HEBERGT	354	1 609	799 386	AUTRES VENTES	255	38 169	335
PETITS MATERIELS ET EQUIP. NETTOYAGE		579		VENTES ACTIVITÉS/ANIMATION/ENCADREMENTS	9 538	8 218	10 674
PETITS MATERIELS ET EQUIP. VÉLO PETITS MATERIELS ET EQUIP. BASE VTT	886 246	812 321	327 77	PRESTATION BIEN ETRE VENTES PRESTATIONS EXTÉRIEURES	1 534	589	
PETITS MATERIELS ET EQUIP. BASE VITI PETITS MATERIELS ET EQUIP. BAR	240	321 271	"	MARGE SUR PRESTATIONS EXTÉRIEURES	1 476 57		
PETITS MATERIELS ET EQUIP. RECEPTION	149	369	39				
PETITS MATERIELS ET EQUIP. CAMPING PETITS MATERIELS ET EQUIP. ATELIER	110	788	246 222	REMISES ACCORDÉES AUX CLIENTS	- 6 034	- 3752	- 5 075
PETITS MATERIELS ET EQUIP. ANIMATION	278	15	86				
FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT	129	45	51				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	27 976	34 695	31 511	AUTRES PRODUITS	3 543	8 807	12 340
LOCATION DE BIENS MEUBLES	1 510	1 512	1 209	SUBVENTION D'EXPLOITATION	-	0.440	0.504
ENTRETIEN S/BIENS IMMEUBLES ENTRETIEN S/BIENS MEUBLES	3 357 975	4 453 2 966	2 871 2 988	AVANTAGES EN NATURES TRANSFERT DE CHARGES - REMBT ASSURANCES	3 020	2 416	2 524
ENTRETIEN VÉLOS	57	112	2 214				
ENTRETIEN BASE VTT	17	7.074	22	DACHAT DENDÉES DÉDISSABLES	00	900	1.000
MAINTENANCE & CONTRÔLE OBLIGATOIRES MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 898 5 157	7 371 5 036	6 608 2 966	RACHAT DENRÉES PÉRISSABLES RACHAT PROD. ENTRETIEN	88 265	800 493	1 080 417
RÉPARATIONS FACTURÉES AUX CLIENTS				RACHAT FOURNITURES DE BUREAU		33	
ASSURANCE MULTIRISQUES ASSURANCE VÉHICULES	4 689 2 186	4 532 1 871	4 213 1 482	RACHAT DIVERS RACHAT PETITS ÉQUIPEMENTS	57	99	139 189
ABONNEMENTS & COTISATIONS	202	219	415	RACHAT ARTICLES CAVE	113	58	35
FRAIS D'ANIMATION	1 058	862	958	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			814
HONORAIRES COMMISSIONS S/VENTES	250 374	2 946	847				
FRAIS DE FORMATION	16	570	498	AIDE À L'EMPLOI		4 908	6 847
ANNONCES & INSERTIONS	810	257	2 452				
DONS, POURBOIRES, ÉTRENNES FRAIS DE DÉPLACEMENTS	60 493	60 123	30 47	REPRISE SUR PROVISION D'EXPLOITATION INDEMNITES ASSURANCES			295
TÉLÉPHONE	1 627	1 534	1 262				
FRAIS POSTAUX FRAIS BANCAIRES	144 97	148 125	334 96				
TAIS BANCAINES	31	125	90				
IMPÔTS & TAXES	2 652	3 814	4 408				
FORMATION CONTINUE TAXE D'APPRENTISSAGE			-				
COTISATION FONCIÈRE	734	930	812				
AUTRES IMPÔTS & TAXES	1 918	2 884	3 596				
SALAIRES & CHARGES	270 653	304 874	202 829				
SALAIRES	176 270	202 995	141 529				
CONGÉS PAYÉS PRIME 13ÈME MOIS	12 763 5 976	11 179 7 111	4 458 6 955				
PRIMES DIVERSES	5976	7111	234				
SÉCURITÉ SOCIALE	50 250	54 892	33 284				
MUTUELLE VERSPIEREN PRÉVOYANCE CHORUM	4 308 1 711	2 954 2 215	2 925 1 468				
RETRAITE COMPLÉM. & SUPPLÉM.	15 600	20 370	11 391				
CH. SOCIALES S/CP & 13È MOIS	2977	342	- 33				
MÉDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	798	918	617				
AUTRES CHARGES	23 197	23 055	20 592				
AUTRES CHARGES DE GESTION	0	484	1				
D.A.P. IMMO INCORP. D.A.P. IMMO CORPORELLES	23 197	170 22 402	34 20 557				
		·					
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	427 497	468 348	342 035	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	379 047	343 321	250 082
CHARGES FINANCIÈRES CHARGES FINANCIÈRES SUR CB	465 465	576 576	528 528	PRODUITS FINANCIERS PRODUITS FINANCIERS	45 45	9 9	1 179 1 179
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	405	F70	520	TOTAL PROPUITS SINANCISES	45		4.470
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	465	576	528	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	45	9	1 179
CHARGES EXCEPTIONNELLES	_	660	509	PRODUITS EXCEPTIONNELS	959	6 206	67
/NCEAC			-	PRODUITS EXCEPTIONNELS	959	4 713	67
CHARGES S/EXERCICE ANTÉRIEURS CHARGES EXCEPTIONNELLES		660	509	PRODUITS S/EXERCICE ANTÉRIEURS		1 493	
DOTATION CHARGES EXCEPTIONNELLE			509				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		660	509	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	959	6 206	67
TOTAL GÉNÉRAL	427 961	469 583	343 073	TOTAL GÉNÉRAL	380 051	349 536	251 329
				Résultat de l'activité du centre	- 47 910	- 120 047	- 91 744



Aux Adhérents de la Fédération française de Cyclotourisme,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Cyclotourisme relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

6. Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 19 octobre 2023

A 4 Partners Membre de Crowe Global Commissaire aux Comptes

> Marc LUCCIONI Associé

PROJET DE BUDGET DU 1er JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025

Ce budget est établi en fonction des éléments connus au 30 Septembre 2023. En respect des textes régissant les associations,

Ce budget est présenté en équilibre pour un montant de 7 460 000 €.

RECETTES:

Ventes Boutique: maintien d'une marge moyenne de 20 %.

Ventes Séjours : maintien de la marge habituelle de 10 % environ.

Licences & cotisations club: calculées sur une baisse de 3 % de l'effectif au 30 Juin 2023 et sur les tarifs 2024.

Locations immobilières et mobilières : c'est la mise à disposition de notre salle de réunion et la location des blocs sanitaires au profit des Semaines fédérales.

Revue "Cyclotourisme": basé sur les tarifs 2024 et sur une baisse régulière d'abonnés d'environ 500 par an.

Label "Bases VTT " et label "Territoires vélo ": projet établi sur les conventions et tarifs actuels.

Publicité revue : prévision de vente d'au moins une page par mois.

Partenariat: maintien de la convention actuelle avec AG2R La Mondiale pour "Vivons vélo" et les projets Handi.

Subvention du ministère des Sports : nous comptons sur un maintien de la subvention.

Semaine fédérale : les redevances sont fixées par la signature d'une convention entre les organisateurs et la fédération. Des ajustements ont été établis pour tenir compte de la baisse des participants.

DÉPENSES:

Électricité, fournitures de bureau et d'entretien : basé sur une maîtrise de la consommation avec une augmentation d'environ 5 %.

Petits équipements : maintien des coûts.

Sous-traitance licences: maintien du contrat avec le prestataire actuel.

Hébergement et maintenance Internet : malgré une surveillante constante des besoins et des coûts, les évolutions technologiques font que cette ligne est toujours en augmentation pour maintenir un service de qualité.

Honoraires: maintien des coûts (concerne principalement la revue et les piges pour cyclotourisme-mag.com).

Annonces et insertions: maintien du budget pour assurer la communication en externe.

Salons et expositions : participation aux habituels salons (Salon des maires, " Destinations nature ", " Tous en selle ").

Frais d'organisation : ce sont les stages, la semaine Jeunes et l'AG entre autres.

Publications: concerne principalement la revue et le catalogue séjours.

Affranchissements: c'est principalement l'envoi de la revue et divers courriers.

Frais de déplacements : ce sont l'AG, les réunions du comité directeur et des commissions.

Salaires et charges sociales : maintien des postes actuels.

Part de Cotisations CoReg et CoDep: ristournes sur les cotisations perçues 10 % aux Codep et 11 % aux Coreg.

Aides aux clubs, Codep et CoReg sur objectifs : ce sont les subventions versées correspondantes aux points acquis dans les bilans d'activités.

ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL:

La ligne budgétaire correspond au budget joint à notre dossier de candidature en tant qu'organisateur du prochain Concours européen d'éducation routière. Il ne tient pas compte des coûts salariaux déjà dans le budget général.

Ce projet de budget est soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés

PROJET DE BUDGET : 1er JUILLET 2024 au 30 JUIN 2025

	BUDGET 24/25			BUDGET 24/25
ACHATS DE PRODUITS FINIS ACHATS BOUTIQUE ET VARIATION DE STOCKS ORGANISATIONS DE SEJOURS AUTRES ACHATS POUR REVENTE	555 000,00 80 000,00 450 000,00 25 000,00		VENTES DE PRODUITS FINIS VENTES BOUTIQUE INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS AUTRES VENTES	632 000,00 100 000,00 500 000,00 32 000,00
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS ELECTRICITE & GAZ FOURNITURES D'ENTRETIEN FOURNITURES DE BUREAU EMBALLAGES PETITS EQUIPEMENTS	45 000,00 11 000,00 7 000,00 5 000,00 2 000,00 20 000,00		PRESTATIONS DE SERVICES ASSURANCES LICENCIES ASSURANCES CLUBS	5 931 600,00 2 530 000,00 140 000,00
SERVICES EXTÉRIEURS SOUS-TRAITANCE LICENCES CREDIT BAIL COPIEURS LOCATIONS IMMOBILIERES LOCATIONS MOBILIERES LOCATIONS MOBILIERES CHARGES DE CO-PROPRIETE ENTRETIEN ET REPARATIONS S/IMMEUBLE ENTRETIEN ET REPARATIONS S/IMEUBLE MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 904 300,00 55 000,00 4 800,00 20 000,00 4 000,00 8 500,00 21 500,00 1 000,00 23 000,00		PRESTATIONS FORMATION PRESTATIONS DIVERSES LICENCES COTISATION CLUB INSCRIPTIONS PORT FACTURÉ LOCATIONS IMMOBILIÈRES LOCATIONS MOBILIÈRES (Sanitaires & Containers) VENTES DIVERSES ABONNEMENTS LICENCIÉS	20 000,00 2 000,00 2 642 000,00 75 500,00 6 000,00 1 200,00 33 400,00 5 000,00
DÉVELOPPEMENT INTERNET ET RESEAUX PRIMES D'ASSURANCES ASSURANCES LICENCIES ASSURANCES CLUBS DOCUMENTATIONS/ABONNEMENTS FRAIS DE SEMINAIRES	45 000,00 19 000,00 2 535 000,00 140 000,00 19 500,00 8 000,00		ABONNEMENTS AUX CLUBS ABONNEMENTS NON LICENCIÉS LABEL BASE D'ACTIVITÉ V.T.T. LABEL TERRITOIRE VÉLO PUBLICITÉ REVUE & SITE INTERNET PARTENARIAT COTISATION BONNES ADRESSES VÉLO EN France	74 000,00 15 000,00 52 000,00 85 000,00 15 000,00 21 000,00 10 000,00
CONCOURS EUROPÉEN D'ÉDUCATION ROUTIERE	ÉVÈNEMENTS 230 000,00	EXC	CONCOURS EUROPÉEN D'ÉDUCATION ROUTIERE	250 000,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS HONORAIRES (dont maquette "Cyclotourisme") ANNONCES ET INSERTIONS PROMOTIONS SALONS ET EXPOSITIONS FRAIS D'ORGANISATION (Stages, org. Jeunes,) BOURSES ET PRIMES RECOMPENSES	1093200,00 190000,00 46000,00 10000,00 112000,00 135000,00 8 200,00 14 000,00		AUTRES PRODUITS SUBVENTIONS ABONDONS DE FRAIS REDEVANCE COSFIC PART INFORMATIQUE	221 400,00 170 000,00 15 000,00 13 000,00
CATALOGUES ET IMPRIMES PUBLICATIONS (Impression "Cyclotourisme") POURBOIRES, ETRENNES PHOTOCOPIES TRANSPORT DE FONDS FRAIS DE DEPLACEMENT	50 000,00 125 000,00 500,00 2 000,00 500,00 190 000,00		REDEVANCE COSFIC PART COMMUNICATION REDEVANCE AUTEURS AUTRES PRODUITS	21 700,00 1 500,00 200,00
AFFRANCHISSEMENTS FRAIS DE ROUTAGE TELEPHONE FRAIS BANCAIRES COTISATIONS FRAIS SUR CHEQUES DEJEUNERS	135 000,00 20 000,00 23 000,00 14 000,00 15 000,00 3 000,00		REPRISE DE DOTATIONS REP. DES PROV. POUR RISQUES REP. PROV. STOCK REP. PROV. CLIENTS DOUTEUX	:
IMPÔTS & TAXES TAXE SUR SALAIRES FORMATION CONTINUE / TAXE APPRENTISSAGE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES TAXE FONCIERE AUTRES IMPOTS ET TAXES	84 000,00 18 000,00 15 000,00 16 000,00 31 000,00 4 000,00		AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION REMBOURSEMENT D'ASSURANCES AIDE A L'EMPLOI	-
SALAIRES & CHARGES SALAIRES / CONGES PAYES / PRIMES CHEQUES DEJEUNERS ET INDEMNITES DE TRANSPORT CHARGES S/SALAIRES MEDECINE DU TRAVAIL	1 022 500,00 710 000,00 30 000,00 280 000,00 2 500,00			
SUBVENTIONS ACCORDÉES PART DES COTISATIONS COREGS/CODEPS AIDES SUR BILAN D'ACTIVITÉ COREGS/CODEPS/CLUBS	900 000,00 555 000,00 345 000,00			
AUTRES CHARGES CHARGES DIV. DE GESTION COURANTE	23 000,00 23 000,00			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS D.A.P. IMMO INCORPORELLES D.A.P. IMMO CORPORELLES	173 000,00 3 000,00 170 000,00			
CENTRI COUT D'EXPLOITATION	E NATIONAL DE CY 430 000,00	CLO	OTOURISME D'AUBUSSON CHIFFRES D'AFFAIRES	380 000,00
	7 460 000,00			7 415 000,00
CHARGES FINANCIÈRES INTERETS DES EMPRUNTS CHARGES FINANCIERES D.A.P. FINANCIERES	-		PRODUITS FINANCIERS ESCOMPTE OBTENUES PRODUITS SUR SICAV PRODUITS FINANCIERS	30 000,00 - 30 000,00 30 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES CH. EXCEPT. S/OPE GESTION VNCEA	- - -		PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS P.C.E.A.C.	15 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-		QUOTE PART SUBVENTION	15 000,00
	7 460 000,00			7 460 000,00
	. 400 000,00			1 400 000,00

STATISTIQUES

AU 30 septembre 2023 par CoReg

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ADHÉSIONS PAR COREG ET PAR CODEP :					103 270 ADHÉRENTS			
Années :	2 023	2 022	Années :	2 023	2 022	Années :	2 023	2 022
AUVERGNE-RHONE ALPES	16 727	16 833	HAUT DE FRANC E	5 892	6 006	PACA-PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	6 803	6 918
dont :			dont :			dont :		
(01) Ain	1074	1083	(02) Aisne	403	386	(04) Alpes-Haute-Provence	284	312
(03) Allier	892	926	(59) Nord	2406	2337	(05) Hautes-Alpes	172	158
(07) Ardèche	1102	1133	(60) Oise	780	842	(06) Alpes-Maritimes	292	265
(15) Cantal	439	459	(62) Pas-de-Calais	1895	2000	(13) Bouches-du-Rhône	2103	2143
(26) Drôme	1442	1419	(80) Somme	408	441	(83) Var	2318	2377
(38) Isère	3105	3182				(84) Vaucluse	1630	1661
(42) Loire	1656	1574	ILE-DE-France	10 686	10 764	(98) Monaco	4	2
(43) Haute-Loire	465	479	dont :					
(63) Puy de Dôme	900	923	(75) Paris	713	720	PAYS-DE-LA-LOIRE	9 703	9 851
(69) Rhône	2605	2670	(77) Seine-et-Marne	1499	1578	dont :		
(73) Savoie	1324	1299	(78) Yvelines	3191	3223	(44) Loire-Atlantique	3322	3407
(74) Haute-Savoie	1723	1686	(91) Essonne	1615	1687	(49) Maine-et-Loire	1994	2005
			(92) Hauts-de-Seine	1180	1101	(53) Mayenne	1074	1068
BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ	4 226	4 379	(93) Seine Saint Denis	330	337	(72) Sarthe	1601	1649
dont :			(94) Val-de-Marne	1014	957	(85) Vendée	1712	1722
(21) Côte-d'Or	1400	1405	(95) Val-d'Oise	1144	1161			
(25) Doubs	293	308						
(39) Jura	439	467	NORMANDIE	5 361	5 674	OUTRE-MER	320	297
(58) Nièvre	641	668	dont :			(971) Guadeloupe	98	61
(70) Haute-Saône	373	412	(14) Calvados	907	1007	(972) Martinique	0	0
(71) Saône-et-Loire	598	621	(27) Eure	1214	1202	(974) reunion	147	132
(89) Yonne	327	355	(50) Manche	891	964	(981) nlle calédonie	62	82
(90) Territoire-de-Belfort	155	143	(61) Orne	1014	1083	(097) MI outre mer	13	22
			(76) Seine Maritime	1335	1418			
BRETAGNE	9 694	9 904				ETRANGERS	47	41
dont :			NOUVELLE AQUITAINE	10 854	11 338			
(22) Côtes-d'Armor	2362	2461	dont :					
(29) Finistère	2169	2146	(16) Charente	775	796			
(35) Ille-et-Vilaine	3263	3257	(17) Charente-Maritime	1331	1302			
(56) Morbihan	1900	2040	(19) Corrèze	858	991			
			(23) Creuse	142	153			
CENTRE VAL DE LOIRE	4 866	4 909	(24) Dordogne	445	453			
dont :			(33) Gironde	1775	1827			
(18) Cher	523	570	(40) Landes	1048	1147			
(28) Eure-et-Loir	621	630	(47) Lot-et-Garonne	322	323			
(36) Indre	306	334	(64) Pyrénées-Atlantiques	1662	1758			
(37) Indre-et-Loire	1195	1151	(79) Deux-Sèvres	917	932			
(41) Loir-et-Cher	1226	1244	(86) Vienne	1410	1469			
(45) Loiret	995	980	(87) Haute-Vienne	169	187			
CORSE	44	27	OCCITANIE	10 858	11 121			
dont :			dont :					
(20) Corse	44	27	(09) Ariège	438	474			
			(11) Aude	1075	1064			
GRAND-EST	7 189	7 458	(12) Aveyron	568	584			
dont :			(30) Gard	894	918			
(08) Ardennes	119	143	(31) Haute-Garonne	1776				
(10) Aube	693	727	(32) Gers	722				
(51) Marne	583	624	(34) Hérault	1324	1401			
(52) Haute-Marne	220	207	(46) Lot	611	561			
(54) Meurthe-et-Moselle	1028	1076	(48) Lozère	223	224			
(55) Meuse	167	165	(65) Hautes-Pyrénées	613				
(57) Moselle	1619	1640	(66) Pyrénées-Orientales	978				
(100) Alsace	2234	2313	(81) Tarn	840	894			
(88) Vosges	526	563	(82) Tarn-et-Garonne	796	818			

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Samedi 9 décembre 2023

RÉSOLUTIONS SOUMISES AUX VOTES

A - DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Afin de se conformer à la Loi sur le sport du 2 mars 2022 intégrée au Code du sport, la Fédération doit modifier certains articles de ses statuts.

L'Assemblée générale accepte de modifier les articles des statuts et délègue au Comité directeur de la Fédération le droit de consentir les modifications des statuts qui pourraient être demandées par le ministère des Sports. Les présentes modifications n'entreront en application qu'après approbation par l'Assemblée générale et par le ministère des Sports.

Le document présentant l'ensemble des articles modifiés des statuts sera transmis par voie électronique aux votants (présidents de clubs et représentants des Membres individuels) sur la même période que l'envoi postal du Bulletin fédéral 171 bis et des éléments de vote.

RÉSOLUTION 1 Approuvez-vous les propositions de modifications des statuts fédéraux ?

B - DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Afin de se conformer à la Loi sur le sport du 2 mars 2022 intégrée au Code du sport, la Fédération doit modifier certains articles du Règlement intérieur, de la Charte des organisations et de la Charte d'éthique et de déontologie.

L'Assemblée générale accepte de modifier les articles du Règlement intérieur et des deux chartes et délègue au Comité directeur de la Fédération le droit de consentir les modifications de ces trois documents qui pourraient être demandées par le ministère des Sports. Les présentes modifications n'entreront en application qu'après approbation par l'Assemblée générale et par le ministère des Sports.

Le document présentant l'ensemble des articles modifiés de ces trois documents sera transmis par voie électronique aux votants (présidents de club et représentants des Membres individuels) sur la même période que l'envoi postal du Bulletin fédéral 171 bis et des éléments de vote.

RÉSOLUTION 2 Approuvez-vous les propositions de modifications portant sur :

- le Règlement intérieur, qui découle de la modification de nos statuts et de la loi du 2 mars 2022 ?
- la Charte des organisations ?
- la Charte d'éthique et de déontologie (à compter de cette Assemblée générale, la Charte d'éthique et de déontologie doit être validée par les clubs) ?

Samedi 9 décembre 2023

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE



ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE 1RE INSTANCE

JE SOUSSIGNÉ(E)

Prénom

Nom

DOMINIQUE

CABARBAYE

Profession

Année de naissance

1953

IMPORTER UNE PHOTO

RETRAITE Département

Ville de résidence

33

SAINT MEDARD EN JALLES

Déclare être candidat(e) pour l'élection des membres du Conseil disciplinaire de 1^{re} instance qui se déroulera le 9 décembre 2023 à Troyes (10) selon les modalités fixées par les statuts, le règlement intérieur et le règlement disciplinaire de la Fédération française de cyclotourisme.

Je déclare sur l'honneur réspecter les conditions définies par les règlements fédéraux.

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Association ou Membre individuel

Comité régional

ASSOCIATION

COREG NOUVELLE AQUITAINE

Licencié(e) à la Fédération française de cyclotourisme depuis (Indiquer l'année de votre 1ère licence)

Licenciéle) au titre des années 2021, 2022 et 2023. Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence.

2021

2022

2023

761827

761827

761827

2. FONCTIONS DIVERSES EXERCÉES AU SEIN DES STRUCTURES (PRÉCISER DATES & FONCTIONS)

Club

Comité régional

Mon vélo, ma santé 08454

nouvelle aquitaine

Comité départemental

Fédération et commissions fédérales

CODEP 33 gironde

FFvélo >>

ACTUELLES : CN sport santé2021 - 2023 & CN jeunes

"team mini jeunes" 2021 - 2023,

3. DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR UNE FACULTÉ DE DROIT OU MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Aucun diplôme de droit , mais ingénieur en maintenance aéronautique en charge de la règlementation et des opérations de maintenance en compagnie aérienne.

En qualité d'instructeur fédéral il me paraît important de s'assurer du respect de nos différents règlements et du bon

Samedi 9 décembre 2023

ÉLECTION DES CENSEURS AUX COMPTES



ÉLECTION DU MEMBRE « CENSEUR AUX COMPTES »

FICHE DE CANDIDATURE

JE SOUSSIGNÉ	(E)						
Prénom		Nom					
Fabien		LOIRE					
Profession				Année de naissance			
Chargé de dossier Cor	ntentieux Kiloutou			1992			
Département	Ville de rési	dence					
059	Coudeker	que-Branche					
Déclare être candidat(e) p modalités fixées par les st				déroulera le 9 décembre 20 cyclotourisme.	23 à Troyes(10) selon les		
] Je déclare sur l'h	onneur réspecter les c	conditions d	éfinies par les règlements	s fédéraux.		
		•					
1 RENSEIGNEA	MENTS PERSO	ONNELS OBLIC	GATOIRI	FS			
Association ou Membre in		ONNELS OBEN					
Union des Cyclotouristes du Littoral Nord Dunkerque			Comité régional Nord pas de Calais				
Licencié(e) à la Fédération		·					
Licenciele, a la rederation	ii irançaise de cycloic	onsine depois (maiquei	i dilliee de v	1992			
Licencié(e) au titre des an	nées 2021, 2022 et	2023. Indiquez votre (v	os) numéro(s) de licence.			
2021	2022	2023					
303524	303524	303524					
2 FONCTIONS	DIVERSES E	XERCÉES AU S	SEIN DE	S STRUCTURES (F	PRÉCISER DATES & FONCTIONS)		
	DIVERSES E	ALKELLS AG S					
Club Trésorier UCLND			Ø	é régional			
Depuis 2021			٧				
Comité départemental			Fédération et commissions fédérales				
Ø			Ø				
3. DIPLÔMES C	OMBTABLES						
3. DIPLOMES C	OMPIABLES						
DUT Gestion des Entr	reprises et des Adr	ninistrations					



ÉLECTION DU MEMBRE « CENSEUR AUX COMPTES »

FICHE DE CANDIDATURE

Prénom	(E)	Nom					
CHRISTIAN CREPIN							
Profession			A	Année de naissance			
Retraité (dernier emp	loi : Directeur Admin	istratif et Financier)		1953			
Département	Ville de réside	ence					
62	Le Portel				Company of the Control of the Contro		
Déclare être candidat(e) p modalités fixées par les st		·		éroulera le 9 décembre 202 clotourisme.	23 à Troyes(10) selon les		
		nneur réspecter les co	onditions déf	inies par les règlements	fédéraux.		
1. RENSEIGNE/ Association ou Membre in		NNELS OBLIG	ATOIRE:				
Association			Hauts de France				
Licencié(e) à la Fédération	n française de cyclotoui	risme depuis (Indiquer l'	année de vot	re lère licence) 1995			
Licencié(e) au titre des an	ınées 2021, 2022 et 20	023. Indiquez votre (vo	s) numéro(s) c	de licence.			
2021	2022	2023					
41758	417258	417258					
2. FONCTIONS	DIVERSES EX	ERCÉES AU SI	EIN DES	STRUCTURES (P	réciser dates & fonctions)		
Club			Comité	régional			
Depuis 1999 - Président Depuis 2005 Responsable EFV (moniteur)			Depuis 2012 Trésorier Depuis 2020 Délégué Régional Formation				
Comité départemental			Fédérati	on et commissions fédérale	es es		
Depuis 2004 Trésorie Depuis 2016 Délégué		mation					
3. DIPLÔMES C	OMPTABLES						
CAP Aide comptable	+ formation profession	onnelle					



BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 171 BIS

Représentant légal - Directrice de la publication : Martine CANO Rédactrice en chef : Claude-Hélène Yvard-Guermonprez Dépôt légal 4° trimestre 2023 - ISSN 1634-5290